le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 3 — No 5 — Mercredi, le 10 décembre 1969

DERNIER CONCOURS CETTE SEMAINE

Nous vous présentons cette semaine le dernier de la série des "Concours des Huit erreurs". Le gagnant, ou la gagnante de ce dernier concours sera proclamé(e) dans notre édition du 7 janvier prochain.

L'on se souviendra que nous avions mentionné, au tout début, être en mesure de donner dix montres "Cardinal" d'une valeur de $14.95 chacune mais que nous ignorions ce qu'il adviendrait du concours par la suite, ce dernier étant conditionné par plusieurs facteurs.

Or nous avons maintenant décidé d'arrêter le concours, du moins tel qu'on l'a connu jusqu'ici. Non pas que nous soyons mécontents de la réponse reçue des lecteurs car les réponses reçues ont été nombreuses, chaque semaine, et nous étions très heureux sous ce rapport. La raison principale est que, pour des raisons entièrement hors de notre contrôle, nous sommes demeurés insatisfaits des "huit erreurs". La reproduction était souvent mauvaise et donnait lieu à toutes sortes d'imbroglios. Nous en avons eu un cas typique encore cette semaine; pour le concours 137 - dont le gagnant est annoncé en page 15 - on a pu compter 16 ERREURS (réelles en vertu de fautes d'impression) alors qu'il n'aurait dû y en avoir que huit.

Certains lecteurs nous ont écrit pour nous dire la difficulté qu'ils éprouvaient à trouver les "vraies" erreurs et nous les remercions et comprenons bien!

NOUVEAU CONCOURS -

Mais est-ce la fin définitive de nos petits concours hebdomadaires, vous demanderez? non, pas du tout.

Nous avons pu renouveler notre entente avec la compagnie distributrice des montres Cardinal et nous aurons encore en 1970 un certain nombre de montres d'une valeur de $14.95 à vous offrir. Nous sommes de plus en pourparlers avec une autre compagnie et il se pourrait bien que nous puissions donner un autre prix toutes les semaines si l'entente est conclue.

Donc, il y aura encore un concours en 1970, c'est certain.

Nous ne pouvons cependant vous dire dès maintenant ce qu'il sera, sinon qu'il sera très facile en comparaison du précédent.

Et nous nous permettons de vous donner un conseil judicieux en terminant: à compter d'aujourd'hui, ne jetez pas au panier votre copie du Franco-albertain quand vous en aurez terminé la lecture. Vous verrez, vos copies vous seront très utiles!

Organisme provincial de loisirs en Alberta?

L'Association Canadienne des Centres de Loisirs s'est réunie à Edmonton samedi dernier, à l'hôtel Mayfair. Le but principal de la rencontre était de discuter de la formation d'une division ou d'une cellule représentant les quatre provinces de l'Ouest au sein de cet organisme national. L'Association possède déjà des divisions dans les Maritimes et au Québec et une autre est en voie de formation en Ontario.

Selon son président, M. Marcel Parent, le but de l'organisme est d'aider au plein épanouissement des loisirs et de la langue française au Canada. Des délégués des quatre provinces de l'Ouest assistaient à cette rencontre; l'Alberta y était représentée par des membres du groupe Jeunactualité et de l'A.C.F.A. Quelques observateurs s'étaient aussi joints au groupe.

Après étude en comités et plénière, il fut finalement décidé qu'il ne serait pas souhaitable que l'Ouest adhère en bloc, mais que chaque province devrait le faire individuellement si elle le voulait.

Il fut donc décidé de garder un contact par province - pour l'Alberta il s'agit de Jean Patenaude - lequel verrait à l'établissement d'un comité provisoire ou permanent des organismes de loisirs de sa province. Il appartiendra ensuite à ces comités provinciaux de décider si oui ou non ils désirent se joindre à l'Association nationale. Chaque province devra faire connaître sa décision à la centrale de l'Association avant le 1er février 1970, de sorte que cette dernière soit plus en mesure de préparer le programme de son prochain congrès national qui doit avoir lieu en mai prochain.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

La justice n'est pas la même pour les riches et les pauvres

SAN FRANCISCO - Le ministre canadien de la Justice, M. John Turner, a déclaré qu'une étude sur l'administration judiciaire en Amérique du Nord a démontré que les personnes moins fortunées sont celles qui sont le plus mal traitées.

Dans un discours prononcé à la réunion de l'Association des juges de l'Amérique du Nord, M. Turner a ajouté que même si la justice est administrée uniformément et de façon équitable, "cela peut quand même produire des tribulations parmi certaines couches de la population."

"Et c'est le moins favorisé qui est le plus exposé. C'est lui qui devra payer le plus cher, avec le moins de compréhension.

"Ce sont aussi les moins fortunés qui sont les victimes des abus de la justice, et devant lesquels ils ne peuvent se défendre."

Deux lois

M. Turner a ajouté que pour faire contrepoids à ce problème, il faudra instituer plus de services communautaires et intensifier les programmes d'éducation populaire.

"Je suis fier de pouvoir dire, a-t-il ajouté, que durant la période d'un an et demi que j'ai occupé le siège du ministre de la Justice, j'ai pu constater un esprit d'initiative dans ce domaine de la part des écoles canadiennes de droit, qui suivent ainsi l'exemple de leurs homologues américaines qui se sont déjà lancées dans la pratique d'une justice préventive."



Le ministre canadien a ajouté que même si les procédures doivent être les mêmes pour riche et pauvre, la justice est souvent administrée de façons différentes.

On peut trouver deux systèmes de loi familiale. La loi familiale des riches, créée, développée et administrée par les cours, et la loi familiale du moins fortuné, une loi publique, administrée principalement par des agences provinciales, d'Etat ou locales, et qui n'ont pas de caractère juridique.

"Ces agences sont parfois plus intéressées à réduire le coût de l'aide au lieu de satisfaire au maximum aux droits et besoins du récipiendaire."

Un crime

"En d'autres mots, le gouvernement a des règlements pour accorder des bénéfices aux moins fortunés, avec la loi de l'assistance publique et du bien-être, et d'autres règlements pour distribuer ses largesses aux riches par l'entremise de permis, subsides et des contrats gouvernementaux."

C'est dans ces domaines que les cours, de même que les personnes affectées à l'administration de la justice, ont renié le pauvre, a-t-il dit.

"Aussi, c'est peut-être dû au fait que, comme l'ont démontré certaines études, différentes lois, comme celles qui régissent le vagabondage et l'ivrognerie, et les cours qui les administrent, ont fait en sorte que c'est pratiquement un crime pour un pauvre que de se présenter sur la place publique."

M. Schreyer promet plus de bilinguisme aux Franco-Manitobains

ST-BONIFACE, Man. - Le premier ministre Ed Schreyer s'est attiré les applaudissements des Franco-Manitobains dimanche dernier lorsqu'il a promis l'adoption de lois, en vue d'assurer le développement de la culture française dans cette province.

"Votre gouvernement, a-t-il dit, adoptera des politiques qui seront de nature à encourager le développement du bilinguisme, et de manière toute spéciale dans les régions où la majorité est de langue française, sans pour autant négliger la pluralité culturelle de notre province". M. Schreyer s'adressait alors à environ 500 personnes réunies en congrès de la Société Franco-manitobaine.

Parlant en français, le premier ministre a poursuivi en déclarant: "Nous entendons bien apporter les changements nécessaires pour que vos enfants et nos enfants aient toutes les chances possibles de recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle d'abord, puis dans une autre langue.

Et pour ce faire, nous allons proposer dès la prochaine session de nouvelles lois qui permettront l'enseignement du français de la maternelle jusqu'à la 12e année et dans une mesure dépassant très largement le 50% qui est déjà permis dans les classes élémentaires."

Le premier ministre manitobain a terminé en déclarant qu'il s'opposait catégoriquement à l'imposition de "limites statutaires" sur la quantité de français devant être utilisé comme langue d'enseignement dans les écoles.



Elles n'ont pas froid aux yeux! ...mais elles auront peut-être froid aux mains de temps en temps! Toutes attachées au personnel de l'Université de l'Etat de l'Ohio, ces quatre Américaines composent la première équipe scientifique féminine à se rendre dans l'Antarctique. Ce sont: Mme Kay Lindsay, le Dr Lois Jones (chef du groupe), Mme Eileen McSaveney et Mlle Terry Tickhill. Elles doivent explorer les régions glaciales du Nord durant trois mois.

Cinéma le dimanche

Après bien des hésitations et toutes sortes de tergiversations, le Conseil municipal d'Edmonton a finalement accordé lecture finale lundi soir dernier à l'ordonnance municipale qui permettrait la présentation de spectacles commerciaux les dimanches, y compris la projection de films dans les cinémas locaux.

Les autorités municipales avaient jusque là retardé l'approbation de cette ordonnance en raison d'une pétition s'y opposant qui leur avait été présentée. Il avait même été question, à certain moment donné, de tenir un plébiscite sur la question, ce qui aurait coûté plusieurs milliers de dollars aux contribuables d'Edmonton.

Il fut finalement confirmé que la pétition avait été présentée quelques jours trop tard, dû à une erreur d'un officiel de la ville. Pour corriger cette lacune, les conseillers municipaux ont décidé de payer toutes les dépenses d'avocats et frais de Cour si les organisateurs de la pétition décidaient d'en appeler de la décision de permettre les spectacles commerciaux le dimanche adoptée lundi dernier.

Ottawa devrait renseigner les cultivateurs

Prenant la parole au 21e Congrès annuel de l'Union des Fermiers de l'Alberta (UFA) à Edmonton lundi soir, le ministre fédéral sans portefeuille M. Otto Lang a déclaré qu'il appartenait à Ottawa de renseigner les cultivateurs sur la quantité de blé que le Canada prévoit vendre chaque année sur les marchés mondiaux. M. Lang, qui est responsable de la Commission canadienne du Blé a ajouté que les cultivateurs, tout comme les autres commerçants canadiens, devraient être renseignés sur les perspectives annuelles du marché qui les intéresse.

M. Lang a aussi préconisé que des démarches devraient être entreprises pour accroître les revenus des agriculteurs sur la vente de leurs produits.



Dans son habitat naturel, le rhinocéros use sa corne petit à petit; mais dans un zoo, c'est une tout autre histoire! Un préposé du zoo de Cleveland scie méthodiquement la corne de M. Rhino, sans que celui-ci n'en ressente aucune douleur, pendant qu'un autre le tient occupé en lui donnant quelque nourriture.

Les Canadiens sont chanceux devant la hausse des prix

Les Canadiens auxquels la hausse du coût de la vie fait pousser bien des soupirs peuvent se compter chanceux de ne pas vivre en Islande ou même au Portugal.

Les statistiques publiées ces jours derniers par l'Organisation de corporation et de développement économique indiquent que les prix des biens vendus aux consommateurs augmentent quatre fois plus vite en Islande qu'au Canada alors qu'au Portugal la hausse des prix est le double de celle que l'on enregistre ici.

Le rapport de l'OCDE, qui compare les développements survenus au chapitre de l'inflation dans l'ensemble des 21 pays membres de janvier à juin, indique que le Canada n'occupe que le dixième rang chez les inflationnaires.

L'indice des prix au consommateur s'est accru de cinq pour cent au Canada alors que, dans les autres pays membres, il varie entre le 2.2 pour cent de l'Espagne et de 21.4 pour cent de l'Islande, le Portugal se tenant à mi-chemin entre les extrêmes avec une hausse pourcentuelle pour l'année de 9.4.

Croissance industrielle -

En comparaison de leurs équivalents des autres nations industrielles, les consommateurs canadiens s'en tirent assez bien alors que le taux d'inflation ici s'avère moindre qu'en France, aux Etats-Unis, en Angleterre, au Japon et dans les Pays-Bas.

Dans ce dernier cas, l'indice des prix a augmenté de 7.3 pour cent alors qu'au Japon l'augmentation atteignait 7.2 pour cent: les hausses en France et aux Etats-Unis atteignent respectivement 6.5 et 5.5 pour cent, l'Angleterre ne comptant, elle, qu'une augmentation de 5.3.

Parmi les 10 pays les plus riches du groupe mondial, il y en a quatre qui connaissent une situation plus favorable que le Canada; ce sont: l'Allemagne de l'Ouest, où l'inflation, contenue par une législation spéciale, n'atteint que 2.7; la Suisse, où elle est de 3 pour cent; l'Italie, qui atteint 3.1 et la Belgique, 4 pour cent.

Par ailleurs, sur le plan de la croissance industrielle, le taux de croissance du Canada laisse à désirer, puisque le pays se classe au huitième rang parmi les neuf plus grandes nations industrielles. Ainsi, la croissance industrielle du Canada n'a atteint que 4.3 pour cent au regard d'une augmentation de 16.1 pour cent au Japon; cependant, la moyenne de l'ensemble des pays-membres de l'OCDE est de 8.6 pour cent. L'Allemagne de l'Ouest continue de mener avec 13.2 pour cent.

Il se vend pour $7 millions de lumière des Fêtes

Les goûts du public sont de plus en plus "électriques". C'est du moins ce qui ressort d'un article publié dans la revue Le Maître Electricien de décembre.

Dans cet article, l'auteur cite les propos de M. R. H. Mallette de la compagnie Générale Electrique qui disait récemment que "bon an, mal an, il se vend au Canada pour quelque $7 millions de décorations de Noël et ce chiffre s'applique uniquement aux achats de guirlandes lumineuses, modulaires et ampoules de remplacement".

Il paraît même que ce chiffre s'accroît considérablement d'année en année et que les compagnies ont enregistré, pour l'année 1968, une hausse de l'ordre de 20 pour cent.

L'engouement pour les décorations électriques est un phénomène inhérent à l'évolution de notre monde technique. D'une part, les compagnies manufacturières ont considérablement amélioré leurs créations et d'autre part, la prolifération des centres d'achats, des "plaza" modernes, ont façonné en quelque sorte les goûts du public pour la décoration lumineuse.

L'illumination de ces immenses agoras modernes a donné naissance à la décoration copérative, confiée habituellement, à des artistes décorateurs. Ceci a eu pour effet de propager cette mode dans le public et d'obliger les manufacturiers à réinventer sans cesse.

L'art également influence la décoration à cette époque de l'année. Le style simplifié et les couleurs contrastantes manifestent une tendance très nette vers l'abstraction.

L'avènement des modulaires permet de donner libre cours à son imagination et d'élaborer des ensembles exclusifs d'une variété infinie. Une autre tendance très caractéristique de l'influence de la découverte de l'infiniment petit sur notre civilisation: la popularité croissante des ampoules miniatures. L'homme contemporain est fasciné par le scintillement de ces petites ampoules qui lui rappellent cette voûte céleste qu'il s'apprête à explorer.

Signe des temps: le rouge et le bleu (symboles du feu et du ciel) supplantent maintenant le vert et le jaune!

Dans l'industrie -

Pour le commerce et l'industrie, la décoration lumineuse est le symbole, non seulement de la saison, mais encore de la place qu'occupe une compagnie dans la communauté.

Une décoration lumineuse bien étudiée présente plus d'un intérêt. Elle met en valeur une usine d'aspect plutôt terne et relègue dans l'ombre les architectures rébarbatives.

Enfin, la décoration de Noël crée un climat stimulant pour les activités de la saison, ce qui est loin d'être un aspect négligeable!

Les Canadiens déménagent de plus en plus

EDMONTON - D'ici la fin de la présente année, un Canadien sur 20 aura déménagé d'une ville à une autre, sans compter les familles qui déménagent mais restent dans la même localité. Tous ces déplacements comportent des problèmes.

"Les Canadiens se déplacent de plus en plus fréquemment, déclare M. D.R. Smalley, gérant de la maison MacCosham Van Lines, à Edmonton. En moyenne, chaque famille déménage au moins une fois en cinq ans."

Chaque déménagement implique une moyenne de six pièces meublées, et pour transporter ces meubles, ont fait habituellement appel à des compagnies spécialisées.

M. Smalley admet qu'il est très coûteux de déménager, mais selon lui, si les meubles sont en bon état et de bonne qualité, il est avantageux de les transporter, même d'un bout à l'autre du pays.

Les déménagements sont classés en deux catégories: les déménagements locaux et les déménagements sur de longues distances. Les frais sont calculés différemment pour chacune de ces catégories.

Estimations

Les compagnies de déménagement fournissent presque toujours une estimation gratuite. Habituellement, les estimateurs sont très précis, et s'écartent rarement de plus de 10 pour cent du chiffre final.

Les déménagements locaux sont calculés à l'heure, tandis que les déménagements sur une longue distance sont calculés à un taux applicable par 100 livres, et variable selon la distance à parcourir. Les frais d'emballage sont évalués séparément.

Si la compagnie emballe ellemême, elle s'occupera également de déballer et sera responsable de tout dommage causé.

Certaines compagnies vont même jusqu'à offrir des services spéciaux, comme le transport d'animaux domestiques et d'aliments congelés. Evidemment, le coût de ces services est plus élevé.

Le ministre ne gagne que 52 p.c. des causes au bureau d'appel de l'impôt

Sur l'ensemble des cas tranchés par le Bureau d'appel de l'impôt, le ministre du Revenu national peut apparaître comme le vainqueur, mais par une marge très étroite. En fait, seulement une fois sur deux les causes portées en appel par les payeurs de taxes sont jugées en faveur du ministre. C'est ce que démontre un rapport de CCH Canadian Limited, une autorité en matière d'impôt national de droit commercial.

Durant les dix dernières années, jusqu'au mois d'octobre 1969, 9,596 contribuables ont porté leur cause en appel devant le Bureau. Sur ce nombre, 8,961 causes ont été entendues par le Bureau, cassées ou retirées par les contribuables ou le ministre, ce qui laisse 615 appels en suspens au 31 octobre 1969. Sur le total de 8,961 causes réglées, 4,642, soit 52 p. cent, l'ont été en faveur du ministre, 4,121, (46 p. cent), en faveur du contribuable et 218, (2 p. cent), ont été entendues mais attendent le verdict.

Au cours de 1969, jusqu'au 31 octobre, 451 appels ont été reçus par le bureau. 169 venaient de l'Ontario, 110 du Québec, 66 de Colombie-Britannique, 60 de l'Alberta, et le reste des autres provinces. Sur les 111 cas réglés en 1969, les mêmes pourcentages se sont maintenus, 30 en faveur du ministre et 28 en faveur des payeurs de taxes, tandis que 53 causes entendues attendent le jugement.

Il est intéressant de noter dans ces statistiques du Bureau que durant la période 1949-1969, le ministre a gagné 2,679 causes jugées et les payeurs de taxes 1,153. Durant la même période, 2,299 causes ont été réglées en faveur des contribuables après qu'un accord ait été conclu avec le ministre, à comparer à 460 cas d'accords en faveur du ministre. CCH mentionne aussi que moins de 8 p. cent de causes entendues par le Bureau l'ont été en français.

L'industrie du cercueil se porte bien

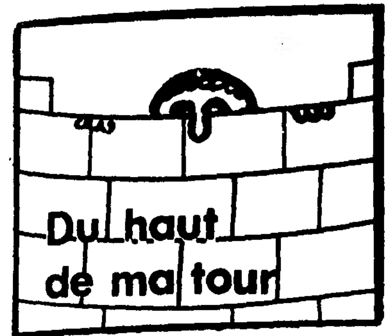
Vous pouvez mourir en paix, l'industrie du cercueils se porte bien.

Si on en croit, en effet, des données publiées par le Bureau fédéral de la statistique, l'industrie du cercueil ne cesse de grandir suivant en cela l'économie canadienne et n'échappant pas sans doute, elle non plus, à l'inflation.

Des statistiques du BFS révèlent que le chiffre d'affaires des fabricants et des détaillants de cercueils a connu une augmentation de 11 pour cent en 1968 pour atteindre $9,551,000. Toutefois, les ouvriers employés à la fabrication des cercueils n'ont peut-être pas bénéficié de la prospérité qui semble être le lot des experts de cette industrie qui ne fait pas souvent parler d'elle. La masse des salaires des artisans du cercueil est passée de $1,198,000 en 1966 à $1,-128,000 en 1968.

Toutefois, à la décharge des patrons, donnons à César ce qui est à César, le nombre d'ouvriers a diminué durant la même période.

Sans doute, certains sont-ils morts. Foi de croque-mort.



Perdre 40, 60 ou même 100 livres en quelques mois n'est pas chose impossible pour les Weight Watchers, un groupe d'obèses qui se liguent pour maigrir et s'encourager mutuellement à rester sveltes. Il existe des règlements et des menus auxquels s'astreignent les adhérents de cette association qui compte 1,500,000 membres et 80 succursales aux Etats-Unis, au Canada et dans plusieurs autres pays.

*****

Un nouveau matelas pneumatique formé de milliards de minuscules billes de céramique, que des jets d'air tiennent en suspens, permet de soigner plus facilement les patients immobilisés, notamment les paraplégiques. Ce lit de "perles" épais de 12 pouces, procure au malade une agréable sensation de flottement et empêche la formation d'escarres.

*****

Avec ses 341 milles carrés, Berlin est l'une des métropoles les plus étendues du monde. A lui seul, le secteur soviétique de Berlin-est présente à peu près la superficie des secteurs américain, britannique et français réunis, soit 156 milles carrés, ou 45,6% du total. La population totale de Berlin, est et ouest, est de 3,200,000, dont quelque 2,100,000 dans les secteurs occidentaux.

La bataille du DDT a gagné le monde entier

Des savants ont constitué depuis quelques années un énorme dossier sur les effets secondaires du DDT, qui font peser sur le milieu naturel dans lequel nous vivons une menace formidable.

Au cours de l'année dernière, la "bataille du DDT" a gagné le monde entier. Ses adversaires, convaincus de sa nocivité, ont réussi à le faire interdire en Suède, au Danemark et en Hongrie. Aux Etats-Unis, l'Arizona et le Michigan l'ont mis au ban. En Ontario, on en interdira l'emploi général à compter du 1er janvier 1970. Au Québec, le ministère de la Santé prépare actuellement un projet de loi sur la pollution qui contiendra des restrictions sur l'usage du DDT. Le gouvernement fédéral canadien a aussi pris des mesures pour réduire l'utilisation du DDT à partir du 1er janvier prochain.

Pour les adversaires du DDT, qui groupent des défenseurs de la nature et un certain nombre de scientifiques formés en une association, la Fondation pour la Préservation du milieu naturel, le danger de cet insecticide aujourd'hui n'est plus contestable; on en a fait la preuve, c'est un fait scientifique. Ils appuient leur affirmation sur trois points principaux.

D'abord, la durée de nocivité du DDT est très considérable. Il conserve très longtemps son pouvoir sur le milieu naturel. A supposer qu'aujourd'hui même vous en répandiez deux livres dans un champ, dans 10 ou 15 ans d'ici, à condition qu'aucun agent extérieur ne l'ait entraîné plus loin, vous retrouveriez dans le sol une livre de produit actif.

En deuxième lieu, il n'existe aucun moyen d'empêcher le DDT de faire le tour du monde. La méthode la plus couramment employée, la vaporisation en particules extrêmement fines, fait que, pour une large part, il sera la proie du vent qui l'emporte où il veut. La pluie le dilue, lui fait gagner les fleuves, puis les océans, ou encore il se propage dans l'air par évaporation directe.

Enfin, le DDT est un poison qui attaque les nerfs; il peut donc tuer tout être doué d'un système nerveux, mais le dosage varie suivant les espèces. Ainsi, il en faut dix fois moins pour faire succomber certains poissons que pour tuer une grive. Le faisan et la mouette en supportent beaucoup plus sans suites mortelles.

Mais, objectent les défenseurs du DDT, qui se recrutent surtout chez les agriculteurs, les fabricants de pesticides et certains fonctionnaires gouvernementaux, si on interdisait cet insecticide, quelles en seraient les conséquences sur l'agriculture et la santé publique dans les pays où les maladies transmises par les insectes posent de graves problèmes?

A cela, on répond que le DDT n'est plus qu'un insecticide "miracle" parmi des dizaines d'autres. Il existe aujourd'hui plus de 900 formules chimiques différentes à partir desquelles on fabrique des milliers de pesticides dont beaucoup n'ont pas la longévité du DDT.



Charmante photo de la petite Suzanne, trois ans, qui n'en revient pas - mais pas du tout! - de l'habileté déployée sous ses yeux par cette otarie de cirque.

AVIS PUBLIC

COMMISSION DE LA CARTE ELECTORALE

La Commission de la Carte électorale de la province a maintenant terminé son premier rapport de propositions quant à l'étendue, les limites et les noms des circonscriptions électorales en Alberta.

La Commission a soumis son rapport à l'honorable Orateur de l'Assemblée législative qui l'a rendu public et l'a fait publier dans la Gazette de l'Alberta en date du 29 novembre 1969.

La Commission tiendra maintenant des audiences, tel que stipulé dans la Loi de la Commission de la Carte électorale, "aux endroits et aux moments qu'elle juge appropriés", et ce, afin de faciliter l'expression d'opinions de toute personne qui le désire au sujet de l'étendue et des limites des circonscriptions électorales décrites dans son rapport.

La Commission tiendra des audiences aux endroits et à l'heure inscrits ci-dessous, DE MEME QU'AUX ENDROITS ET HEURES QUI LUI PARAITRONT NECESSAIRES A LA SUITE DE LA PUBLICATION DE SON RAPPORT.

1970

12 janvier	Palais de Justice de Grande Prairie	3:00 P.M.
13 janvier	Chambre 210, Législature de l'Alberta, Edmonton	9:00 A.M.
14 janvier	Palais de Justice de Camrose	10:00 A.M.
14 janvier	Palais de Justice de Wetaskiwin	3:00 P.M.
20 janvier	Palais de Justice de Red Deer	9:00 A.M.
20 janvier	Palais de Justice de Drumheller	3:00 P.M.
21 janvier	Chambre 801, Edifice J.J. Bowlen, Calgary	9:00 A.M.
22 janvier	Palais de Justice de Lethbridge	2:00 P.M.
23 janvier	Palais de Justice de Medicine Hat	11:00 A.M.

Afin de faciliter une meilleure planification de ces audiences, les personnes qui désirent se faire entendre devant la Commission sont priées de faire part de leur intention par écrit, à l'adresse du soussigné, au plus tard le 2 janvier 1970.

Le Président,
Commission de la Carte électorale,
Chambre 313, Edifice de la Législature,
Edmonton.

L'augmentation des salaires est cause d'inflation

VANCOUVER - L'augmentation des salaires est la principale cause de l'inflation au Canada, a déclaré M. A.E. Carlsen, professeur d'économie au collège militaire de Royal Roads, à Victoria, dans un discours récemment prononcé à Vancouver devant la Chambre de commerce. Si nous admettons ce fait, dit-il, la voie la plus logique à prendre pour juguler l'inflation sera d'intensifier le chômage. L'inflation dont le taux est actuellement de cinq p. 100 serait réduite de un demi p. 100 si le chômage passait de son niveau moyen actuel à 4 p. 100, à 8 p. 100.

Parmi les autres causes de l'inflation, M. Carlsen cite les dépenses exagérées du gouvernement, la pléthore d'investissements et l'expansion de l'économie.

Dans un mémoire rédigé en août, M. Carlsen avait tenu à dissiper le mythe selon lequel le coût de la vie augmentait plus rapidement que les salaires. Il révèle que de 1961 au mois d'avril 1969, les prix à la consommation ont augmenté de 25 p. 100 tandis que les salaires dans l'industrie avaient augmenté de 48.7 p. 100.

En outre, dit-il, entre janvier 1966 et décembre 1968, le rendement des travailleurs a augmenté de cinq à six p. 100, tandis que les salaires avaient grimpé de 7 p. 100. Entre 1950 et 1966, la quote-part du salaire dans le prix de revient unitaire à la production augmentait de 25 p. 100 tandis que les profits sur la même unité de production tombaient de 10 p. 100.



Pourquoi devrions-nous être punis?

Le président du Conseil de la Radio-Télévision Canadienne, M. Pierre Juneau, devait bien savoir qu'il se mettrait les deux pieds dans l'eau bouillante en refusant la télévision par câble à Calgary et Edmonton comme il l'a fait la semaine dernière! Il faut donc reconnaître qu'il a fait preuve d'un certain courage; mais cela ne justifie ni n'excuse la décision prise par le Conseil qui, en agissant de la sorte, punit injustement tout un secteur de la population canadienne.

Punis, nous le sommes vraiment, et pour la seule raison que nous vivons dans une région du pays qui se trouve géographiquement mal située quant à la réception des émissions de télévision offertes par les réseaux américains. Nous ne sommes pas les seuls: dans le même camp se trouvent aussi les Maritimes, la Saskatchewan et une portion de la Colombie où se trouvent des villes suffisamment importantes pour justifier l'établissement de la télévision par câble. Parallèlement, 55% de la population canadienne jouit de ce privilège. Pourquoi eux, pourquoi pas nous?

C'est le début d'une nouvelle politique nationale, a dit M. Juneau. Cette dernière reste discutable mais s'il en est vraiment ainsi, il faudrait que le président du CRTC puisse ausi dire que dans "X" années, deux ou trois années au maximum, toutes les licenses de télévision par câble déjà accordées seront révoquées, peu importe les millions d'investissements que cela puisse représenter. Car ce qui est bon pour Toronto l'est autant pour Edmonton, et vice-versa.

Le CRTC craint pour la survie de la radio-télévision canadienne s'il permet une couverture complète de notre pays par les réseaux américains, et c'est louable. Il y a cependant moyen de mélanger la programmation - émissions canadiennes, américaines et autres - pour faire de la tv par câble mieux encore que tout ce que nous avons connu. D'autre part, un peu plus de compétition ne nuirait sûrement pas aux réseaux canadiens actuels, CBC et CTV; cela pourrait même les forcer à produire plus et mieux qu'ils ne le font maintenant. (Cet esprit compétitif n'est-il pas ce qui a fait la force du réseau français de télévision de Radio-Canada?)

Enfin, dans un monde où la culture s'internationalise de plus en plus, ne serait-il pas normal que nous puissions bénéficier des meilleurs oeuvres culturelles de nos voisins du sud? Car s'ils savent produire des "navets", il n'est pas dit que les Américains ne produisent que cela. Présentement nous n'avons de choix des émissions américaines que celles qui ont été achetées - pour des raisons bien évidentes - par nos deux réseaux canadiens. Est-ce si mal de pouvoir choisir soi-même? L'Etat a-t-il davantage sa place dans nos salles de télévision familiales qu'il n'est supposé en avoir dans nos chambres à coucher?

Ou nous sommes tous Canadiens à part entière et tous égaux et régis de la même façon ou alors... Nous vous invitons à faire entendre votre voix sur la question, soit en écrivant à votre député local, soit en endossant l'une ou l'autre des nombreuses pétitions qui ont déjà commencé à circuler sur la question (certaines pour, d'autres contre).

Jean-Maurice OLIVIER



Regardent-ils avec curiosité le retour de la neige et le premier gel de la rivière? Non, vous n'y êtes pas! Ces jeunes de Oakville, en Ontario, regardent plutôt l'accumulation constante de mousse qui se produit dans une petite rivière locale ou se déversent les égoûts d'un quartier voisin. Il va sans dire que l'eau est totalement polluée.

Noël ou la célébration de la Consommation

Si un habitant de Sirius venait visiter notre planète et plus particulièrement l'Amérique du Nord au mois de décembre, il pourrait être perplexe. Il constaterait une grande agitation dans les rues des villes et dans les magasins, il verrait beaucoup de lumières multicolores briller un peu partout et des sapins chargés de décorations, juchés jusque sur les toits des maisons. Il pourrait entendre aussi certains chants que d'aucuns qualifieraient de folkloriques ou de "traditionnels". Et, lisant les journaux ou écoutant la radio, il n'aurait plus aucun doute: pour ces terriens, c'est le "temps des fêtes". Mais quelles fêtes? Il lui faudrait alors poursuivre son enquête et, par exemple, interroger les gens dans la rue. Voici les réponses qui pourraient lui être données. "Le temps des fêtes? Mais voyons Monsieur, c'est le moment où l'on fait des cadeaux aux enfants". Ou encore: "C'est le mois de l'année où on reçoit parents et amis dans une maison richement décorée autour d'une table garnie de dindes et de vins fins." Et cette autre réponse: "Les fêtes? C'est le moment où tout le monde s'amuse. On dépense son argent sans compter pour s'amuser ou oublier ses soucis. La vie est déjà bien assez compliquée comme cela pendant les onze autres mois de l'année". Enfin cette réponse étonnée: "Mais Monsieur, vous ne connaissez donc pas l'histoire du Père Noël!"

Alors, toujours aussi perplexe, notre visiteur se dirait que sa logique n'est pas la nôtre car... il ne voyait pas de raison profonde susceptible d'expliquer l'agitation fébrile déployée par les gens d'Amérique du Nord. De retour sur son étoile, racontant l'étrange spectacle dont il avait été le témoin, il ne put, paraît-il, que donner cette explication: là-bas, c'est le temps des fêtes. Mais il avait ajouté, sans que personne ne lui ait soufflé le mot: les fêtes de la "Consommation".

Nous n'avons pu en savoir plus long sur le jugement de Sirius. Mais le mot de "consommation" qu'il avait eu la clairvoyance d'associer à celui des "fêtes" va nous permettre de poursuivre l'analyse qu'il avait à peine ébauchée.

L'euphorie aliénante -

Il existe un folklore sain et vivifiant qui exprime l'âme d'un peuple, qui continue une tradition régionale ou nationale authentiquement humaine, avec ses caractéristiques originales. Ce folklore traduit un aspect de la richesse inépuisable de l'humanité par ses chants, ses danses, ses contes, ses coutumes, etc. Mais il existe aussi un folklore artificiel, caricature plate et insignifiante du précédent. Le folklore du temps de Noël, dans notre société, relève de ce second type. Il s'agit d'un ensemble de rites accomplis chaque année à la même époque et qui s'inscrivent dans une mythologie. La mémoire des hommes semble ainsi faite qu'ils oublient parfois les causes d'un fait pour ne considérer et ne conserver que certaines de ses conséquences. L'origine religieuse de Noël est absente de la mémoire de la majorité de nos contemporains occidentaux. Mais notre société a réinventé Noël. Et c'est un Noël tellement plus alléchant! et tellement plus euphorisant...!

Voici quelques-uns de ses traits.

Dès le mois de novembre on prépare Noël. Les magasins lancent leurs premières pressantes invitations à acheter (il s'agit toujours, bien entendu, d'aubaines extraordinaires), et ils sont puissamment aidés pour ce faire, par les media d'information, radio et presse surtout. La grande machine publicitaire se met en branle. Des masses de slogans sont déversés quotidiennement sur tous les gens; même les plus isolés sont sollicités par la voix du speaker ou le gros titre du journal, ou par la réclame affichée dans la rue. Et ces slogans peu à peu, et à l'insu du grand nombre, deviennent non seulement une deuxième nature ou une deuxième personnalité, ils deviennent la conscience de l'individu. Tout le monde achète, tout le monde dépense son argent, toi aussi tu dois faire de même, sinon tu es un faux-frère, tu t'exclus de notre société. Finalement, les personnes sont dépouillées de ce qu'elles ont de plus intime: elles sont dépossédées de leur conscience humaine. A la place, c'est la conscience collective, la conscience sociologique qui dicte et commande. Et avouons-le, il est bien tentant de se laisser entraîner par le courant, de ne plus penser, de penser comme tout le monde. C'est tellement plus facile!

Ainsi, avec bonne conscience, c'est-à-dire avec la conscience de la majorité, chacun n'a qu'un souci: oublier les problèmes réels et quotidiens de la vie. S'évader. Et on ne se pose plus de questions, car la société qui nous presse à oublier pour acheter, à oublier dans l'acte même d'acheter et de consommer, cette société ne peut qu'avoir raison; et d'autant plus qu'elle est fondée sur le mythe de l'effort et du travail pénible, et en même temps sur l'apitoiement: comme vous travaillez, comme votre vie est pénible! vous avez bien droit à vous amuser et à oublier votre existence quotidienne. Moi, Société, Moi, Conscience Collective, je vous invite à vous plonger pour quelques semaines dans ce grand nid douillet que je vous ai préparé. Achetez, prenez du plaisir, oubliez. Faites comme tout le monde!

Absorbant quotidiennement les slogans qui sont les substituts de notre propre pensée, nous sommes dès lors sans défense et prêts à consommer. L'opium publicitaire rend euphorique la consommation et appelle à de nouveaux achats. En fait, on achète pour acheter, même si on n'a besoin de rien. Jouets nouveaux, et très chers, pour les enfants. Cadeaux inutiles pour

(suite à la page 6)

la franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

'Episcopat catholique canadien et la politique indienne du Gouvernement

Au cours de leur dernière Assemblée plénière, tenue à Ottawa, du 24 au 28 novembre 1969, les évêques catholiques du pays ont manifesté leur solidarité avec les groupes indiens du Canada par la déclaration suivante dont copie a été adressée à monsieur Jean Chrétien, Ministre des Affaires indiennes et du développement du Grand Nord.

ATTENDU que le Gouvernement canadien a publié, le 26 juin 1969, un livre blanc sur la politique indienne et que ce document prête à diverses interprétations, engendrant ainsi l'inquiétude et l'agitation parmi les Indiens;

ATTENDU que le Gouvernement désire inviter les membres de diverses associations indiennes à "discuter le rôle qu'ils pourront éventuellement être appelés à jouer dans l'application de la politique nouvelle et les moyens financiers nécessaires à cet égard" (cf. Politique indienne, page 14);

ATTENDU que les Indiens n'ont pas actuellement les moyens suffisants pour mener ce dialogue sur un pied d'égalité;

ATTENDU que les évêques catholiques du Canada portent un intérêt positif au bien-être général des Indiens;

LES EVEQUES CATHOLIQUES AU CANADA:

- expriment leur intérêt à ce qu'une véritable consultation soit faite auprès des Indiens, au cours d'une période de temps suffisamment prolongée, pour leur permettre d'évaluer la nouvelle politique et ses implications; et ils appuient de tout coeur cette démarche;

- s'engagent à coopérer avec les Indiens dans les efforts qu'ils déploient pour être traités avec équité; insistent pour que le Gouvernement du Canada, avant d'établir toute nouvelle législation, négocie avec les Indiens un règlement équitable des traités, réclamations territoriales et autres droits;

- demandent au Gouvernement de fournir aux organisations indiennes officielles les ressources adéquates pour financer les recherches et pour acquérir les moyens propres à un dialogue fructueux.

.es Anglicanes distribueront la communion

HAMILTON - Les femmes distribueront bientôt le pain et le in pour la sainte communion ans les églises anglicanes au Canada. Elles seront également autorisées à lire l'évangile et à résider aux cérémonies de baptême et aux funérailles.

Les membres du Conseil des vêques de l'Eglise anglicane u Canada, réunis en assemblée Hamilton, ont décidé de prendre les mesures nécessaires pour donner cette permission.

Les femmes créant ce précédent seront ordonnées diaconesses et deviendront membres du diaconat, au même titre que les diacres. Jusqu'à présent, on ne discute pas de la possibilité d'élever les femmes à la prêtrise.

Les futures permissions précitées résultent de motions adoptées à la conférence internationale des évêques anglicans, tenue à Londres l'été dernier, et d'une décision du synode anglican à Sudbury, Ontario, au mois d'août.



Retour à la vie - Au tournant du siècle, les sources Kawana à Santa Rosa, en Californie, étaient fréquentées par des milliers de touristes; puis soudainement, la source se tarit et à peu près personne ne fréquenta plus l'endroit. Et voilà que 63 ans plus tard, à la suite de légers tremblements de terre dans cette région, l'eau rejaillit maintenant avec plus de force que jamais!

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —
9h.00 — 10h.30 — 12h.00
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue —
9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue
9h.00 — 10h.30 — 12h.00

L'oecuménisme au Canada

Vers un nouvel ensemble de liens entre chrétiens

Pendant de nombreuses années, plusieurs personnes et des événements multiples ont contribué à créer au Canada un excellent climat oecuménique. Cela a rendu possible la tenue à Montréal d'une consultation générale du 4 au 6 décembre 1967, entre des représentants du Conseil canadien des Eglises et la Conférence canadienne catholique.

On recommanda à cette occasion la formation, par le Conseil des Eglises et la Conférence catholique, d'un groupe mixte de travail. Cette suggestion fut acceptée au début de 1968 et les membres de ce groupe se sont réunis sept fois entre le 11 octobre 1968 et le 16 octobre 1969.

La définiton de leur mandat a été l'occasion de discussions et d'échanges. Mentionnons entre autres travaux la publication d'une brochure pour la Semaine de prière pour l'unité chrétienne et la formation de comités pour l'étude du baptême, des mariages mixtes et des cultes religieux dans les parcs nationaux.

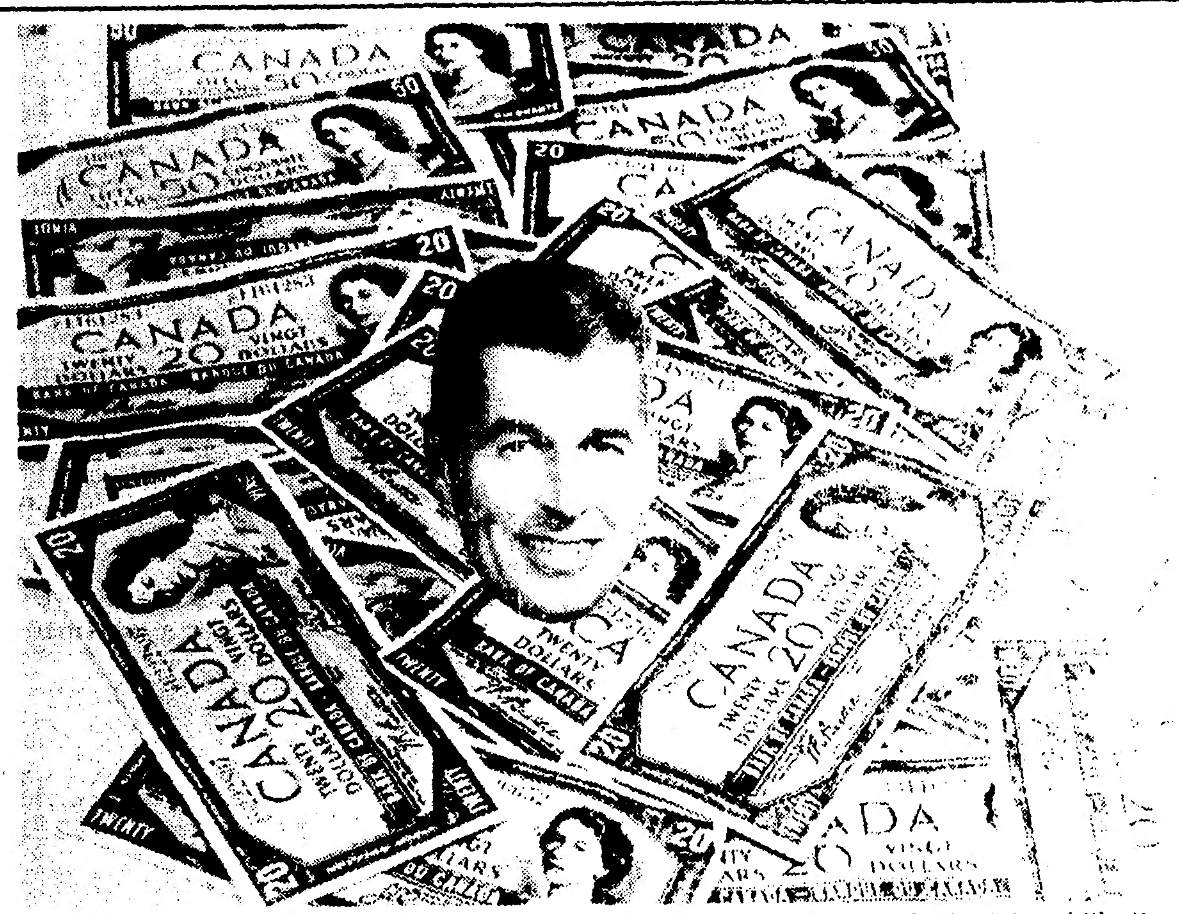
Le groupe mixte de travail avait aussi à étudier plusieurs possibilités de collaboration ou d'entente. Entre autres: le rôle des aumôniers dans les universités; la jeunesse; les laïcs; l'utilisation commune des édifices religieux; les milieux urbains défavorisés; l'étude commune sur les cultes et la préparation d'un directoire pour les cultes oecuméniques.

Quelles sont les perspectives d'avenir? De l'avis général des membres du groupe, celui-ci ne saurait constituer un organisme permanent, mais plutôt un jalon vers l'établissement d'un nouvel ensemble de relations entre les chrétiens du Canada.

Ils n'entrevoient pas la possibilité de structures immédiates, mais recommandent que des mesures soient prises pour y arriver.

Ils recommandent que les nombreuses suggestions mises de l'avant lors de la consultation de Montréal, qui donna naissance au groupe mixte de travail, soient sérieusement examinées et mises en oeuvre.

Le groupe faisait son rapport dans le contexte de la réunion des évêques de la CC à Ottawa et de réunions semblables à Montréal du Conseil canadien des Eglises.



Selon le député (libéral) Donald Deacon, le Canada risque fort de devenir l'endroit de prédilection pour le placement d'argent appartenant à la Mafia à moins que l'on en vienne bientôt à une entente internationale permettant d'identifier les propriétaires de sommes investies ici mais provenant d'outre-mer. Toujours selon le député de York Centre des millions de dollars accumulés par des moyens illicites ailleurs auraient été placés dans des affaires parfaitement légales au Canada.

Cette fameuse prophétie

Qui n'a pas entendu parler de cette fameuse prophétie, connue sous le nom de "prophétie de saint Malachie", où est désigné, sous une devise mystérieuse, chacun des papes qui doivent occuper le souverain pontificat jusqu'à la fin du monde.

Authentique ou non, selon son attribution à saint Malachie, évêque d'Armagh, en Irlande, et dont la vie fut écrite par saint Bernard, cette prophétie parut la première fois, en 1595, à Venise, dans l'ouvrage du bénédictin Arnold de Wion. Elle présente, sous III devises latines correspondantes, chacun des papes de Célestin II, en 1143 - année même de la mort de saint Malachie - jusqu'au dernier pape. Remarquons qu'il est devenu courant, sans que l'on sache toujours la provenance de cette coutume, de désigner les papes contemporains sous ces devises. N'a-t-on pas appelé Pie XII le "pastor angelicus"?

Tout en reconnaissant le risque et les limites d'une telle recherche, Raoul Auclair vient de publier, aux Nouvelles éditions latines, "La prophétie des papes", petit volume alerte de 156 pages. L'auteur, autant par tempérament que par habitude de fouiller l'arcane de textes difficiles, scripturaires ou autres, ne pouvait pas ne pas être attiré par une telle étude. Il avertit cependant son lecteur, absolument libre d'accepter ou pas ses opinions, ses interprétations de l'histoire et encore plus ses prospections sur l'avenir, que "nous nous trouvons là devant un texte profane...; que, donc, les chrétiens ne sont pas tenus d'y croire." (p.21)

En retenant cet avertissement, ceux qui aiment les choses curieuses passeront d'agréables moments en compagnie de Raoul Auclair dont le talent est indubitable. Sa "note" finale (pp. 149 et suivantes) sur le nombre 666, "chiffre de la bête" dans l'Apocalypse, illustre bien les acrobaties possibles sur "quelques singularités et étrangetés arithmétiques dont ce nombre fournit l'objet".

Henri-M. GUINDON, s.m.m.

Les Espagnols, fumeurs de cigares

MADRID - Après les Cubains, les plus gros consommateurs de cigares du monde sont les Espagnols.

En effet, pendant la seule année 1968, 29 millions de "Havane" ont été fumés dans le pays, la province de Barcelone venant en tête (26% de la consommation totale) suivie de Madrid 17 %).

En faveur d'un pont Lionel-Groulx

M. le Rédacteur,

Il a paru récemment, dans les journaux, une lettre demandant que l'on donne au nouveau pont de Québec le nom de Lionel Groulx et non celui de Frontenac que l'on semble favoriser à l'heure actuelle.

Cette suggestion me plaît et c'est pour l'appuyer que je vous écrits. Ce n'est pas que j'en aie contre monsieur de Frontenac, au contraire, mais il faut reconnaître que ce dernier a déjà été honoré de maintes façons tandis que le chanoine Groulx attend encore qu'un geste officiel important vienne consacrer le rôle considérable qu'il a joué dans l'histoire du Canada français.

Je ne connais guère de moyer plus efficace de rappeler le souvenir d'un grand personnage que de donner son nom à un ouvrage de génie important. Pourrait-on trouver occasion plus favorable de célébrer le nom du chanoine Groulx que la construction du nouveau pont de Québec?

R. Hudon,
QUEBEC.

Les fanatiques: qui sont-ils et d'où viennent-ils?

M. le Rédacteur,

Je demande à mes biens chers amis québecois: "Que désirez-vous de la vie?" Pour eux je réponds: "Je crois que vous désirez tous la prospérité qui peut apporter la santé et le bonheur." Comment y arriver? Voici un peu mon histoire. Je suis Canadienne française de l'Ouest et j'ai fait tout mon cours en anglais. Très jeune j'ai subi des insultes de copains non charitables, anglais. Nous étions à l'école avec toutes sortes de descendants d'immigrants: norvégiens, suédois, allemands, ukrainiens, français, anglais. Le système scolaire était anglo-canadien avec l'étude du français dans les grades 11 et 12 seulement. Mais quelle belle richesse, de parler les deux langues canadiennes! C'est aussi très important sur le plan mondial.

Constatons ainsi que "l'Anglais" qui s'efforce d'ailleurs d'apprendre le français, n'est pas l'ennemi du Cf. Plutôt les fanatiques, les étroits, le sont. Ils ne s'inquiètent pas que l'économie de la province soit en déclin. Croyez-moi, la peur de l'instabilité est à la source du déclin dans les investissements au Québec. La preuve est là tous les jours. Même le Cf avec suffisamment de moyens financiers "attend" avant d'investir directement au Québec dans l'achat d'une maison, par exemple.

Empêchez donc une tragédie. Agissez contre les fanatiques. Qui sont-ils? d'où viennent-ils?

Thérèse M. Brault.

• • TRIBUNE LIBRE • •

De fiers Canadiens ou d'humbles Québécois?

M. le Rédacteur,

Reproduiriez-vous ma lettre à M. Angers, président de la SSJB de Montréal? La voici:

Votre nom, surtout vos expressions d'opinion, font la vedette des journaux depuis quelque temps.

Dans le passé, notre société nationale prenait les devants ou du moins épaulait des initiatives des groupes se dévouant pour conserver la langue française gardienne de la foi. C'était le rôle de notre organisation. Mais les temps ont changé, car alors vous évitiez prudemment de vous lier à l'un ou l'autre des partis politiques.

Vous avez présenté d'importants mémoires à la commission Laurendeau-Dunton et à d'autres. Voilà que vous sortez publiquement pour soutenir le séparatisme ou la souveraineté et que vous semblez approuver les agissements de certains individus ou de certains groupes qui font fausse route et nuisent énormément au Québec. Vous dites que vous représentez l'élément canadien-français tandis que votre société ne réussit même pas à rester unie, dans la Fédération des SSJB: Québec, Sherbrooke et Valleyfield s'étant retirés de la Fédération.

Jusqu'à l'an dernier, votre société a persisté à continuer de souligner notre fête nationale par le défilé traditionnel, qui fut marqué de désordres sérieux en 68-69. Je préférerais non pas retourner en arrière aux discours patriotiques de jadis mais tâcher plutôt de trouver et de mettre à l'épreuve des formules

(suite à la page 16)

Les ennuis d'une jeune unilingue

Monsieur le Rédacteur,

Je me demande si MM. Lemieux et Chartrand tous deux bilingues, réalisent exactement le tort qu'ils font à leurs jeunes compatriotes en leur demandant de demeurer unilingues? Est-ce qu'ils veulent les garder dans un ghetto en les tenant ignorants du monde qui les entoure? Est-ce que, par exemple, nos jeunes Canadiens-français doivent se contenter de passer leurs vacances dans la belle province sous prétexte qu'ils ne parlent pas l'anglais, pendant que d'autres, tel que M. Lemieux, jouissent aux Etats-Unis d'un séjour au bord de la mer, ou encore même en Floride?

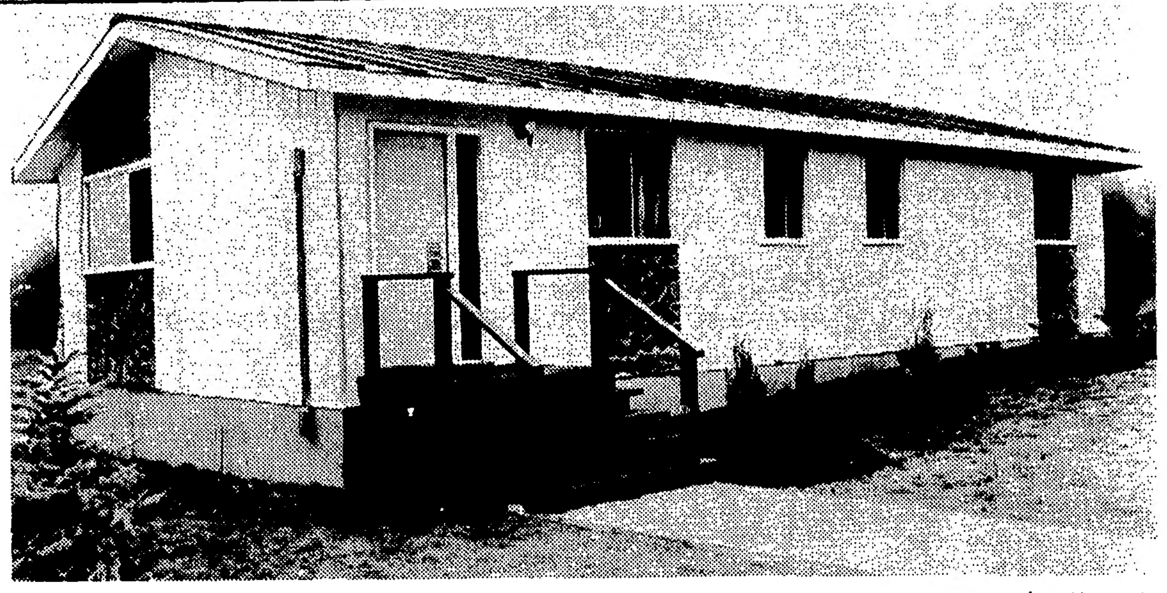
La semaine dernière lors de mon envolée vers Los Angeles je fus témoin d'une situation des plus embarrassantes pour une jeune fille - et voilà pourquoi je m'empresse de vous écrire.

Nous étions au bureau de la douane américaine à l'aéroport de Toronto lorsque je remarquai cette jeune Canadienne-française qui ne pouvait ni comprendre les questions du douanier - même si ses questions étaient très simples - ni répondre, jusqu'à ce que je puisse lui venir en aide.

C'est triste, vraiment triste, que notre génération qui pousse soit trop jeune pour faire la part des choses dans tout ce qui se passe à l'heure actuelle. Au lieu de cela, on l'incite à suivre des extrémistes comme Lemieux et Chartrand qui sont sûrement, dans leur vie privée, des êtres insatisfaits et mécontents, et qui cherchent à assouvir leurs sentiments émotifs de quelque façon.

Sincèrement,

Mme I. Jaffé.



Une maison canadienne, après trois ans de recherches, vient de lancer sur le marché cette maison à coût modique. La structure extérieure et le toit sont en fibre de verre et on y retrouve tout le confort et les commodités des maisons de construction ordinaire beaucoup plus dispendieuses. Le prix de ces nouvelles demeures varie de $8,000 à $12,000 selon qu'elles offrent une, deux ou trois chambres à coucher.

Noël, célébration de la Consommation...

(suite de la page 4)

les parents et les amis. Cartes de Noël et de Nouvel An expédiées par dizaines ou par centaines aux amis et connaissances, non que cela soit utile, mais parce que "on fait comme ça" et qu'il y a tellement de jolies cartes dans les magasins. On est tenté d'autre part d'offrir aux yeux du passant la vue d'un arbre de Noël le mieux décoré possible, avec le plus de guirlandes lumineuses possibles. Il faut faire mieux que le voisin. Cet étalage de vanité reflète typiquement l'esprit d'émulation et de concurrence sur lequel est basée notre société. Société très hiérarchisée malgré des apparences égalitaires, où il faut lutter jusqu'à écraser le voisin si cela s'avère nécessaire, pour s'élever dans la pyramide sociale. Certains quartiers de Toronto par exemple, sont réputés pour le faste de leurs décorations extérieures au moment de Noël, ces décorations étant d'abord le fait des particuliers.

Certaines églises, et même les bâtiments de telle Université, n'échappent pas à ce conformisme facile et à cet engouement euphorique. C'est ainsi que sur les toits de plusieurs édifices de l'Université d'Ottawa et plus encore à l'intérieur, des sapins surchargés et autres objets décorés veulent flatter l'oeil et donner une atmosphère de fête. Est-ce un mal? Dans le cas d'une diversité nous sommes portés à dire oui. En effet, dans ce cas, l'Université, loin de mettre en question les valeurs contestables de la société, les renforce. Elle entre dans le jeu de la société de consommation au lieu de remplir la fonction critique qui devrait être la sienne. Cela montre combien la pression sociologique est forte et que les opposants risquent eux-mêmes d'être entraînés.

L'arme de la publicité

Nous avons dit le rôle prépondérant de la publicité. Une enquête faite en 1967 à Lyon, en France, auprès de 879 personnes et portant sur la publicité, a montré que les personnes les plus perméables à la publicité, sont celles dont les ressources financières, le niveau culturel et le niveau d'information sur la publicité sont les plus bas (c.f. M. CORNATION, la publicité, en Economie et Humanisme, no 183, sept.-oct. 1968, p.36-50). Autrement dit, les pauvres et les ignorants sont les premières victimes de la publicité. Si le but premier de notre société est bien de faire acheter le plus possible, "de faire de l'argent" au profit de quelques privilégiés, ces derniers sont entraînés - même s'ils ne le voulaient pas(?) - à manipuler les masses. Or pour convaincre le consommateur plus aisément, il faut s'efforcer de lui enlever ses préventions psychologiques et son esprit critique. Les slogans déversés à chaque instant sur nous tous sont l'arme efficace, et combien redoutable, pour procéder à un lavage de cerveau collectif. Le but est atteint quand chacun réagit et agit non en fonction de normes et de choix personnels réfléchis, mais selon les critères sociologiques que l'on martèle continuellement dans nos esprits et sur nos sens. Noël, en ce sens-là, est le chef-d'oeuvre de la publicité. Et pour faire tomber les dernières résistances psychologiques, on utilise l'arme de l'affectivité et du sentiment jusque dans les magasins; c'est au son de cantiques de Noël que l'on achète les plus grosses dindes et les liqueurs les plus chères.

Certains pourront dire que je passe sous silence les gestes généreux qui sont quand même accomplis ça et là au moment de Noël. Ils risquent cependant de n'avoir qu'à demi raison. Car même les dons qui peuvent être faits pour les pauvres, traduisent une mentalité bourgeoise, si les donateurs font partie de ceux dont la bourse s'ouvre deux semaines par an alors qu'elle est fermée pendant cinquante semaines. L'atmosphère d'attendrissement collectif peut pousser certains à poser des gestes généreux, mais si la décision n'est pas raisonnée et voulue délibérément, elle sera sans lendemain.

Noël, pour quelques-uns est une fête liturgique chrétienne. Pour le plus grand nombre, Noël est l'apothéose du pouvoir d'achat, la frénésie de la consommation, la fête de la Consommation élevée aux cieux. Où nous situons-nous? que faisons-nous?

Jacques FLAMAND

Orientation familiale

CONNAIS-TOI TOI-MEME...

Connaître ses propres limites est l'une des choses les plus difficiles à faire et à accepter... Je veux dire ici connaître "vraiment" ses limites! quelqu'un peut tellement facilement admettre qu'il ne peut pas faire ceci ou cela, pour la simple raison qu'il ne veut pas accepter telle ou telle responsabilité, mais ce qui est en jeu ici, c'est la vraie limite de ses propres forces.

Il y a des gens qui ne se voient aucun défaut! tous les autres ont tort. Si les autres n'existaient pas, comme ce serait intéressant de vivre! particulièrement ceux qui ne pensent pas comme nous, eh... que la vie serait belle!

Les limites que nous sommes prêts à accepter sont celles qui nous apportent de la sympathie, par exemple: "oh! je ne puis accepter cette tâche, je n'ai vraiment pas le temps!" (pauvre gars, il travaille tellement dur...) Et après un certain échec... "Que ma mémoire fait donc défaut! Comme j'en "r'perds"... ("la mienne aussi", est souvent une rapide excuse... mais ce qui est vraiment en jeu, c'est le fait que "je n'ai pas été tellement brillant dans cette expérience, mais qui veut admettre ÇA").

Nous devons réaliser que les autres peuvent aussi avoir de très bonnes idées, et que nous ne contrôlons pas encore tout l'univers autour de nous... Il y a des choses dans notre vie personnelle qui requièrent la compréhension des autres... qui exigent un certain partage... et aussi on est facilement prêts à donner, moins à recevoir...

Qu'est-ce que cela veut dire, dans la vie concrète de tous les jours? Simplement ceci: pourquoi ne pas apprécier les autres qui essaient sincèrement de nous communiquer le meilleur d'eux-mêmes... leur amitié, leur amour, et plus concrètement encore, admettons sincèrement que nous avons besoin de l'aide de l'autre, comme les autres ont besoin de nous.

Guy Goyette, Directeur,
Sevice d'Orientation Familiale,
Dist. Mun. Smoky River.

JOUSSARD

Mme Julien Carrier est de retour d'un voyage d'une couple de semaines à Whiterock, en Colombie, où elle était allée visiter sa fille Thérèse, Mme Allan Marsh.

Aussi de retour à la maison, après avoir subi des traitements à l'hôpital de High Prairie, Mme Jos Duchesnau. Il en va de même de Mme Ghislain Dubé et de ses deux enfants, Gilles et Priscille qui ont tous subi des opérations mineures et de M. Hubert Nobert qui est lui aussi sorti de l'hôpital après plusieurs jours de traitements. A tous ces convalescents, prompt retour à la santé.

*****

Notre Curé, le R.P. Tessier, o.m.i., a récemment bénit deux mariages. Le 28 novembre, c'était celui de M. Raymond Nobert, fils de M. et Mme Roland Nobert de notre paroisse à Mlle Vivian Henry de High Prairie.

Puis, samedi le 29 novembre, c'était celui de M. David Brassard jr., fils de M. et Mme David Brassard à Mlle Sharon Anderson, de notre paroisse également.

A ces deux jeunes couples, nous voulons souhaiter bonne chance et beaucoup de bonheur dans leurs vies conjugales.

*****

Nous voulons aussi souhaiter bonne chance et bons profits à tous nos éleveurs de visons qui sont très occupés ces jours-ci à abattre leurs bêtes et à préparer les peaux.

McLENNAN

Le 24 novembre la R.S. Maîtres, Supérieure du Foyer Notre-Dame, accompagnée de Mme J.P. Lessard et de la R.S. Labrecque, administratrice de l'hôpital Sacré-Coeur et de M. Thorwell, se rendaient à Calgary pour assister au Congrès des Hôpitaux. Etaient aussi en voyage à Calgary, MM. V. Frey et L. Mearde accompagnés de M. P. Plantier d'Edmonton.

*****

Il nous a fait plaisir de revoir à leurs postes la R.S. Beaudoin, M. R. Chase et Mlle J. Bisson, après quelque temps d'hospitalisation.

*****

M. et Mme Lamarche, maintenant installés aux appartements Kim, ont eu la joie de recevoir la visite de leur fils Laurier et de sa petite famille.

*****

Le temps de Noël est aussi le temps des jeunes... et les membres du Club de la Jeunesse entreprendront cette année la vente d'arbres de Noël. Leur Conseil a aussi organisé une partie de cartes pour les membres, au cours de laquelle Mlle Lillian Kubynych et M. Henri Beaudoin ont gagné les premiers prix tandis que Mlle J. Carley et M. B. York gagnaient les prix de consolation.

*****

En visite à McLennan: le R.P. Jean de Slave Lake; M. et Mme C. Ouellette et leur famille chez Mme Y. Roby; Mme A. Demeule, en vacances chez sa fille, Mme Tardif à Watineau où M. Tardif est propriétaire d'un poste d'essence.

*****

L'Ouest pourrait se séparer

VANCOUVER - Le président du Parti libéral de la Colombie-Britannique, M. Russell Brink, est d'avis que l'Ouest pourrait se séparer du Canada s'il ne reçoit pas davantage au sein de la Confédération.

"L'Ouest canadien devient tellement prospère que le jour n'est pas loin où plusieurs d'entre nous seront sûrs de pouvoir voler de leurs propres ailes, dans un territoire séparé économiquement du Canada", a-t-il ajouté devant un club social de Vancouver.

Il a ajouté qu'il ne prêchait pas le séparatisme de l'Ouest mais qu'il faisait remarquer que cela pourrait arriver.

"On a entendu les griefs du Québec sur la Confédération de même que ceux des Maritimes, mais si nos demandes ont été reçues je ne crois pas qu'elles aient été comprises", a-t-il poursuivi.

"Je crois que la question est beaucoup plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été de toute l'histoire du Canada."

JOLIE COQUILLE

Annonce parue dans la section des annonces classées du Star de Montréal: "Pavillons de chasse. Région de Hemmingford. Aucun permis exigé; tirez sur des enfants et des animaux de ferme."

Il y a eu innovation intéressante dans la paroisse. En effet, le 9 novembre, avec la permission de Mgr Routhier, Mme J. Carley jr, présidente régionale du C.W.L. faisait le prône et l'homélie aux messes dominicales. Son sujet, clairement élaboré, portait sur les fonctions du C.W.L. dans l'Eglise et était de nature à encourager leur mot d'ordre "Action" chez notre population féminine.

*****

"La fraternité n'a pas de frontières..." ainsi les Femmes Chrétiennes, à leur assemblée tenue chez Mme E. Dubrûle accompagnée de Mmes H. Dubrûle et J. Deslauriers, offraient un don en argent au Musée de Girouxville. Le même geste fut répété par les Dames Auxiliaires, au nom des résidents du Foyer N.-D.-du-Lac. Les Dames Auxiliaires de la Légion ont décerné une bourse de $100.00 à Mlle Denise Lessard à la suite du succès qu'elle avait remporté au cours des examens de 12e année en 1969.

*****

Les Bingos hebdomadaires organisés chaque dimanche à la Salle paroissiale vont de succès en succès. Voilà qui devrait retenir votre attention: le Gros Lot vaut présentement $140.00.

Et que dire du Souper annuel de la paroisse sinon que ce fut la répétition évidente de bonne volonté et de bonne entente. Félicitations à Mme Deslauriers, directrice de l'organisation, ainsi qu'à toutes ses compagnes pour un si beau rendez-vous paroissial.

BEAUMONT

Le 29 novembre dernier, M. le Curé Jacob bénissait le mariage de Mlle Madeleine Roberge, fille de M. et Mme Léo Roberge à M. Roger Royer, fils de Mme Elizabeth Royer et de feu M. Wilfrid Royer. Tous sont de notre paroisse. Au cours de la messe, MM. Paul Roberge et A. Bérubé interprétèrent de beaux chants.

Les demoiselles d'honneur, toutes habillées de robes pêche, étaient Mlles Joanne Bérubé et Gisèle Royer; elles étaient accompagnées de MM. Ronald Bérubé et Denis Royer.

Après la cérémonie religieuse, parents et amis se rendirent chez M. Léo Roberge puis à la réception qui suivit à la Salle de Beaumont et pour laquelle M. Laurent Beaudoin agissait comme Maître de cérémonies.

Tous nos voeux de bonheur et longue vie à ce jeune couple.

*****

Sont présentement hospitalisés: Mme Gérard Magnan, Mme Aimé Hinse et M. Joseph Bérubé. Prompt rétablissement à chacun.

ST-JOACHIM

Mardi dernier, le 2 décembre, eurent lieu les funérailles de Mme Bernadette Martel. Le service fut célébré par son neveu, le R.P. Paul Labelle, o.m.i. L'inhumation suivit au cimetière paroissial de Villeneuve.

Nous désirons présenter nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille.

*****

Mme Edna St-Pierre est présentement hospitalisée à l'Hôpital Général d'Edmonton; nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

*****

Le "Bingo aux Dindes" organisé par notre Club Social de St-Joachim dimanche dernier a remporté un très grand succès, au-delà des espérances des organisateurs. Nous voulons remercier bien sincèrement ces derniers, de même que tous ceux qui sont venus nous encourager. Et sincères félicitations à tous ceux qui sont retournés à la maison avec une dinde!



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "CONSTRUCTION D'UN BUREAU DE POSTE (S.P. 8) A FOX CREEK, Alberta" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) LE 30 DECEMBRE 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

9e Etage, Edifice Baker, 10025 - 106e rue, EDMONTON, Alberta;
10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; et ils peuvent être examinés aux bureaux de la Construction Association à GRANDE PRAIRIE et EDMONTON, Alberta.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

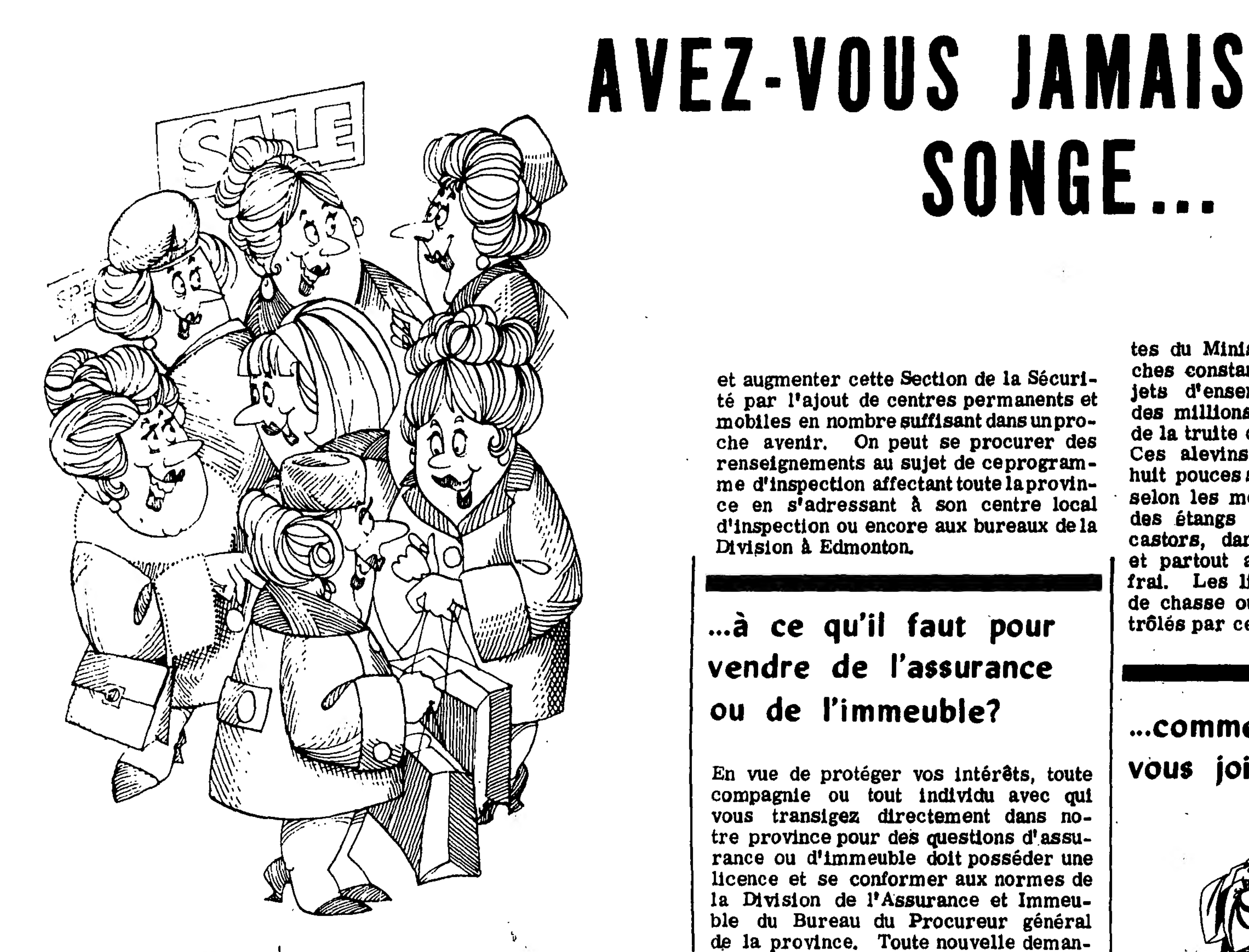
G. Ian Cameron,
Chef, Services financiers et administratifs.
ED-589

L'anglais est la langue la plus utilisée dans le monde

LONDRES - L'anglais est la langue la plus utilisée dans le monde. Aucun "déclin" de son rôle, tant sur le plan commercial que sur le plan professionnel ou éducatif, " ne paraît prévisible". Telles sont les conclusions principales du rapport annuel publié par le "British Council", équivalent britannique de l'Alliance française".

Après avoir souligné que l'anglais "demeurera presque certainement une langue mondiale, en dépit de manifestations de xénophobie, de la persistance de vieux ressentiments ou de l'éclosion de nouvelles susceptibilités", le rapport du "British Council" note la naissance dans les anciens territoires d'outre-mer de langues créoles dériv de l'anglais. Les auteurs d texte comparant ce phénom à la formation des langues ro nes à partir du latin lors cette dernière a cessé de deve la langue commune parlée.

AVEZ-VOUS JAMAIS SONGE...



...comment contrôler le coût des manuels scolaires?

Avec la flexibilité des programmes d'étude, la standardisation des prix des manuels scolaires à travers la province par la Division des Manuels scolaires du Ministère de l'Education de l'Alberta procure des bénéfices réels et immédiats, tout particulièrement aux grosses familles. Tous les manuels scolaires utilisés en Alberta sont distribués à des marchands indépendants, les professeurs ou les commissions scolaires par cette Division qui publie une lis-



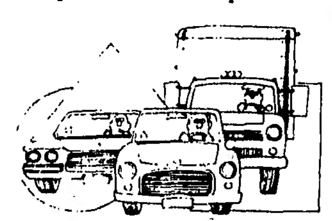
te de prix annuelle. Les commissions scolaires peuvent vendre ces livres à leurs élèves au prix coûtant, les leur louer ou les mettre à leur disposition gratuitement. Un escompte de 40% du prix régulier est offert aux commissions scolaires qui prêtent les livres gratuitement ou les louent selon le programme de location établi. Chaque année, une valeur approximative de $4 millions de manuels scolaires est distribuée.

...qui vérifie 25,000 milles de pipe-lines?

Les règlements provinciaux s'appliquant à plus de 25,000 milles de pipe-lines présentement en opération depuis les puits d'huile et de gaz jusqu'aux marchés sont régis par le Superviseur et un personnel de 8 inspecteurs de la Division des Pipe-lines du Ministère des Mines et Minéraux de l'Alberta. Toutes les spécifications doivent être vérifiées avant même la construction. Et une fois terminé, tout le tracé de la pipe-line devra pouvoir subir un test au cours duquel on la soumet à une pression considérablement plus élevée que celle des opérations normales avant que de recevoir la licence de mise en opération. Un programme continu de vérification est maintenu pour s'assurer du maintien des facteurs et des normes de sécurité.

...à la forme des étiquettes de sécurité collées aux pare-brise des automobiles?

Ces symboles de sécurité revêtent quatre principales formes de base et constituent la preuve que le véhicule qui en est doté a subi avec succès les épreuves de sécurité d'un centre de vérification opéré sous l'autorité de la Section de la Sécurité de la Division des Véhicules moteurs du Ministère provincial de la Voirie. Des étiquettes carrées, triangulaires, ovales et circulaires sont utilisées, chacune à intervalles de six mois et variant ensuite après rotation complète dans quatre des six régions principales établies dans la province. Le coût d'inspection de chaque véhicule est de $2.00 la première fois et $1.00 pour chaque nouvelle inspection. L'on prévoit étendre



et augmenter cette Section de la Sécurité par l'ajout de centres permanents et mobiles en nombre suffisant dans un proche avenir. On peut se procurer des renseignements au sujet de ce programme d'inspection affectant toute la province en s'adressant à son centre local d'inspection ou encore aux bureaux de la Division à Edmonton.

...à ce qu'il faut pour vendre de l'assurance ou de l'immeuble?

En vue de protéger vos intérêts, toute compagnie ou tout individu avec qui vous transigez directement dans notre province pour des questions d'assurance ou d'immeuble doit posséder une licence et se conformer aux normes de la Division de l'Assurance et Immeuble du Bureau du Procureur général de la province. Toute nouvelle demande ou renouvellement se fait auprès du bureau du Surintendant de l'Assurance et de l'Immeuble. Chaque semaine, il y a séances d'examens pour ceux, hommes ou femmes, qui veulent pratiquer ce genre d'affaires. Une moyenne approximative de 1 sur 7 postulants échoue à ces examens. En plus du licenciement des représentants, vendeurs et ajusteurs il existe aussi un programme de surveillance des opérations financières des compagnies d'assurances et des inspecteurs se chargent de conduire des enquêtes sur tout incident qui leur est rapporté. On peut se procurer des renseignements au sujet de l'assurance et de l'immeuble en s'adressant à la Division.

...à tout le dommage que peut causer une carpe?



Afin de contrôler la croissance de poissons indésirables qui pourraient causer l'extinction de nos truites et anéantir ainsi les plaisirs de la pêche dans notre province, des officiers de la Division de la Pêche et de la Faune du Ministère des Terres et Forêts de l'Alberta surveillent consciencieusement les pêcheurs négligents qui pourraient utiliser des appâts vivants. La carpe est la cause principale de leurs soucis, de même que d'autres espèces telles la perche, le vairon et la sangsue. Par un programme effectif de protection de la vie aquatique et des eaux, les biologistes du Ministère effectuent des recherches constantes et poursuivent des projets d'ensemencement grâce auxquels des millions d'alevins perpétuent la vie de la truite dans nos eaux chaque année. Ces alevins, pouvant atteindre jusqu'à huit pouces servent au réensemencement selon les méthodes traditionnelles dans des étangs naturels ou créés par des castors, dans les lacs, les réservoirs et partout ailleurs où il n'y a pas de frai. Les licences et permis de pêche, de chasse ou de trappe sont tous contrôlés par cette Division.

...comment vous pourriez vous joindre à l'action?



Tous ceux qui le désirent peuvent prendre part à un grand nombre d'activités de la Division de Développement culturel du Bureau du Secrétaire provincial. Tous les programmes sont conçus en vue de stimuler l'activité et de permettre aux gens de s'engager dans ce qui se fait au plan du théâtre contemporain dans la province. Il y a beaucoup plus à faire, dans la présentation d'une pièce, que d'y jouer un rôle et c'est ce qu'apprennent des milliers d'étudiants et d'adultes qui s'inscrivent aux ateliers, écoles, festivals et compétitions littéraires organisés par la Division tout au cours de l'année. La Division travaille directement avec les troupes et écoles dramatiques communautaires; l'étendue de ses services comprend la diction, la mise en scène, la préparation et le dessin des décors et costumes, la musique théâtrale, l'art dramatique créatif et le maquillage. Deux grands événements annuels attirent en Alberta des sommités du théâtre, acteurs ou professeurs: il s'agit du Festival des Ecoles supérieures de la province pour les pièces en un acte et l'Ecole estivale d'Art dramatique dont les cours durent quatre semaines. On peut se procurer des catalogues de la bibliothèque de textes et manuscrits ainsi que diverses brochures explicatives en faisant sa demande auprès du bureau de la Division.



Reprints of this complete series on government services are available on request. For your copy, write:

Publicity Bureau
1616 Centennial Building
Edmonton

Le transistor, découverte du siècle

Le transistor semble devenir la découverte la plus sensationnelle du siècle.

Selon M. H. L. G. Dostaler, conférencier de la compagnie Bell au club Richelieu de Hull, dans quelques années une personne pourra s'entretenir avec une autre et les interlocuteurs se verront comme s'ils étaient l'un devant l'autre, en trois dimensions, grâce au rayon Laser (Light Amplification by Stimulated Emissions of Radiation).

Le conférencier, dont l'objectif était d'intéresser tout en distrayant, a voulu expliquer par l'image ce qu'il racontait en parole. Même si la compagnie Bell a déjà gagné quatre prix Nobel pour ses découvertes scientifiques, soit en 1934 pour la théorie ondulatoire de la matière, en 1937 pour le transistor, 1952 pour les micro ondes et enfin en 1958 pour le rayon Laser, elle essaie encore de rendre les communications entre les hommes de plus en plus faciles et humaines.

Pour ne rappeler que quelques aspects importants, M. Dostaler a souligné que les circuits intégrés, le vidéophone, les satellites ne sont que quelques exemples des progrès modernes réalisés dans le domaine des communications. Rappelant que le transistor avait bouleversé le réseau des communications elles-mêmes, puisque dans un circuit, à peine visible à l'oeil nu, on a pu amplifier des signaux comme dans les lampes d'autrefois tout en assurant une durée quasi éternelle à ces mêmes circuits (10,000 ans), le conférencier n'a pu s'empêcher de mentionner tous les nombreux avantages du téléphone "touch Tone" de demain. Les deux boutons additionnels pourront permettre de démarrer l'auto, fermer les lumières à distance, arroser le gazon tout en prenant un bon bain de soleil, etc...

La compagnie semble toutefois vouloir imiter le geste de son fondateur M. Alexander Graham Belle en aidant les personnes handicapées. Ainsi, depuis un certain temps, M. Dostaler a rappelé qu'on avait mis sur le marché des contrôles de volume sur les récepteurs téléphoniques, pour gens quasi sourds, des larynx électroniques permettant aux personnes ayant perdu la voix de communiquer entre elles, des mains artificielles, etc.

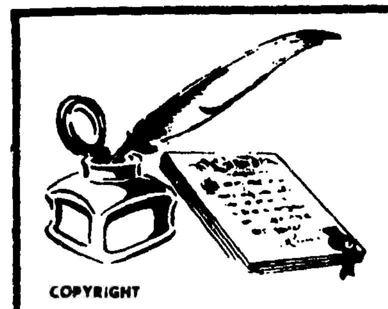
Que penser du régime bancaire? En ce domaine, ce qui semble l'avenir dans la façon de payer un compte, laisse les maris perplexes, car il sera possible aux épouses de demain de délier les cordons de la bourse en signalant un numéro de téléphone.

Les chutes Niagara de retour

NIAGARA FALLS, N.Y. - Les chutes américaines du Niagara sont de retour, après un arrêt de près de six mois. Les ouvriers ont commencé, en effet, à démanteler le batardeau qui retenait les eaux du Niagara.

Si tout se déroule normalement - et les ingénieurs des Forces armées des Etats-Unis en sont convaincus - les eaux recommenceront à se précipiter comme d'habitude d'ici la fin de la semaine.

La batardeau avait été construit au printemps dernier.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Les policiers et leur rôle

Nous avons reçu plusieurs questions traitant de la fonction de policier et de son rôle dans la société. En voici quelques-unes:

Q. - Le policier a-t-il le droit de s'en prendre aux "hippies" pour la simple raison qu'ils s'habillent différemment?

R. - Absolument pas. Tout le monde est égal devant la Loi. Si un "hippy" est accusé d'une offense criminelle, il sera traité de la même manière que n'importe qui d'autre lorsqu'il paraîtra devant la Cour.

Q. - J'ai vu un policier arrêter un "hippy" parce qu'il entravait la circulation... mais d'autres personnes "habillées convenablement" faisaient de même et n'ont pas été importunées. Comment se fait-il qu'un policier puisse agir de cette manière?

R. - Lorsqu'une personne accusée d'un méfait public paraît en Cour, l'argument que d'autres ont fait de même n'a aucune valeur. Le juge est là pour décider de la cause qu'on lui présente et non de celles qu'on aurait pu lui soumettre.

Q. - Alors que je me tenais sur le trottoir à regarder passer les gens, un policier m'a demandé de produire une carte d'identité. Avait-il le droit d'agir de la sorte?

R. - Non. Règle générale, le policier n'a le droit que de prendre note de vos nom et adresse.

Q. - Alors qu'il y avait attroupement, un policier s'est approché de moi et m'a posé un tas de questions. Je n'ai pas voulu répondre de peur d'être arrêté si je l'avais fait. Maintenant, je ne sais plus ce qui va m'arriver; aurais-je dû répondre à ses questions?

R. - Non, c'était votre droit de ne pas le faire.

Q. - Deux policiers m'ont demandé de les accompagner au poste après qu'il y eût une bataille de rue. J'ai fait ce qu'ils me demandaient et ils m'ont posé plusieurs questions. Ils m'ont ensuite laissé repartir en m'affirmant que je recevrais certainement une sommation dans un proche avenir. Etais-je réellement obligé de les accompagner au poste de police?

R. - Non; ils vous ont "demandé" de les accompagner et vous auriez dû refuser. En pareil cas, si vous avez des doutes, demandez toujours si vous êtes en état d'arrestation. S'ils vous disent que oui, vous devriez les accompagner, sans aucune résistance. Si l'on s'aperçoit que votre arrestation n'était pas justifiée, vous pourrez porter plainte contre les policiers et les poursuivre ensuite en Cour, criminelle ou civile.

Q. - En cas d'arrestation, a-t-on le droit de demander à voir son avocat?

R. - Toute personne accusée d'une offense criminelle a le droit de recourir aux services d'un avocat pour assurer sa défense au procès et aussi le droit, durant sa période de détention, de consulter l'avocat de son choix. Si la personne accusée n'a pas les moyens financiers d'engager un avocat, elle pourra demander l'aide du Bureau local d'Assistance légale.

Q. - J'ai vu un "hippy" argumenter avec un policier, se montrant arrogant et l'insultant; mais rien ne s'est produit. Aurait-il pu être arrêté pour manque de respect et de politesse à l'endroit du policier, ou quelque chose du genre?

R. - Non.

Le Chapelet à CHFA

12 - M. l'abbé W. Dubé et M. Maurice Beauchamp, Donnelly.
13 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
15 - Famille Aristide Doucet et fils, Falher.
16 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
17 - Paroisse de Jean-Côté.
18 - Famille de Mme Pearl Pepin, Edmonton.
19 - Les Hospitalières St-Joseph, McLennan.
20 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
22 - Famille Ernest Nicolet, Falher.
23 - Familles Chalifoux et frères, Falher.
24 - Paroisse St-Jean de Brébeuf, Mallaig.
25 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
26 - Paroisse cathédrale de St-Paul.
27 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
29 - Famille Emile Vandal, Falher.
30 - Radio-Edmonton Ltée.
31 - Les vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

Sécurité Familiale

Bonne Fête

VENDREDI, 12 décembre
M. Marcel Boisvert, St-Albert.
M. Gérard Sylvestre, Bonnyville.
SAMEDI, 13 décembre
M. Gilbert Gauthier, Donnelly.
M. Lucien Sasseville, Jean-Côté.
Sr Marie Thérèse Beaulieu, f.j., Edmonton.
DIMANCHE, 14 décembre
Mlle Alice Dancause, Edmonton.
R.P. Gérard Lassonde, o.m.i., Bonnyville.
M. Ralph Mann, High Prairie.
LUNDI, 15 décembre
M. Jules Bourgeois, Falher.
M. l'abbé Fernand Croteau, Cold Lake
M. Guy Richard, Westwin.
MARDI, 16 décembre
M. Georges Bastien, Guy.
M. Arthur de Rocquigny, Edmonton.
M. Jean Charles Journault, St-Paul.
M. Joseph Lavallée, Duvernay.
Sr Madeleine Fournier, f.j., Pincher Creek.
Sr Simone Lalonde, c.s.c., Beaverlodge.
Sr Alice Paré, c.s.c., Grande Prairie.
MERCREDI, 17 décembre
M. Lucien Coulombe, Beaumont.
M. Raoul Joly, St-Paul.
JEUDI, 18 décembre
M. Lucien Drouin, St-Paul.
M. Richard Gervais, Fort Resolution.
M. Albert Joly, St-Paul.
M. Bernard Ouimet, Bonnyville.
R.P. Daniel Lafrance, o.m.i., North Battleford.
M. Rosaire Savard, Jean-Côté.

Evénements

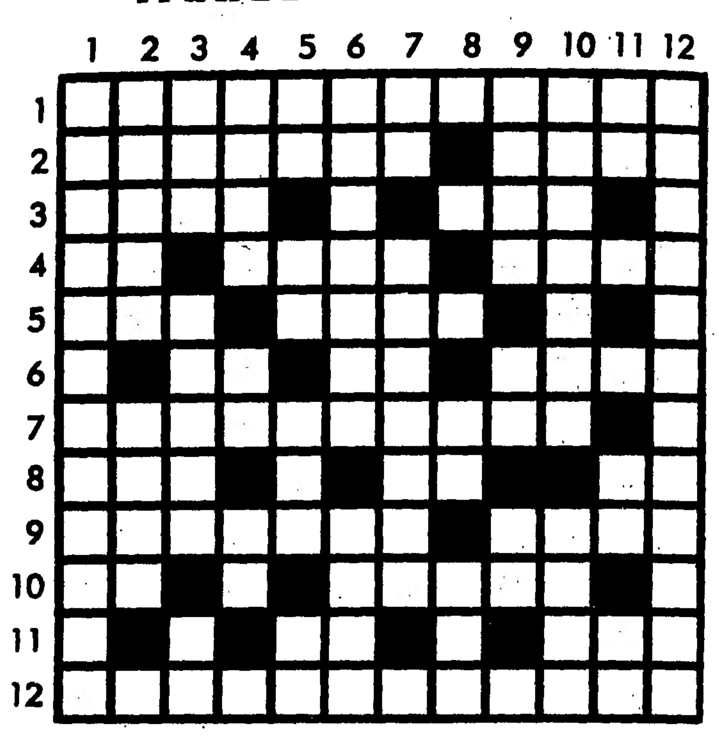
LE 15 DECEMBRE

Films français à la Bibliothèque Municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Le Canada à l'âge aérospatial", "Croisements et Profits" et "Etes-vous sur le qui-vive?" La soirée commence à 7h. 30 p.m. et l'entrée est gratuite.



Le Collège Richmond, en Ontario, est probablement la plus petite université au Canada puisqu'il ne compte que 104 étudiants. La bâtisse n'a que quatre salles de classe, un terrain de trois acres et est propriété privée. 20 professeurs y enseignent, y compris le député Wallace Dinsdale qui s'y rend d'Ottawa tous les lundis matin pour y donner son cours de sciences politiques. 10 étudiants y poursuivent leurs études en vue de l'obtention de leur Baccalauréat ès-Arts en mai prochain.

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Action de rapatrier.
2 - Appuyer le dos contre - Fig., petite nouvelle, anecdote.
3 - Ville de premier ordre - Se suivent dans éclos.
4 - Adj. dém. - Syn. de raire - Entendre, percevoir.
5 - Patrie d'Abraham - 57, en chiffres romains.
6 - Carte à jouer - Coup de baguette - Organe ayant la forme d'un cordon blanchâtre.
7 - Tâcher d'obtenir à meilleur marché.
8 - Ornement en forme d'oeuf - Pron. pers. - Du dialecte provençal.
9 - Nom donné à plusieurs marsupiaux d'Australie - Quote-part de chaque convive dans un repas commun.
10 - Aluminium - Corps céleste lumineux par lui-même.
11 - Année - En petite quantité.
12 - Propre à émanciper.

VERTICAL
1 - Réparation d'un meuble.
2 - Terme de civilité en se quittant - Partie d'un cours d'eau vers laquelle descend le courant.
3 - Vase de terre ou de métal de formes diverses - Qui ne sont pas communs - Note de musique.
4 - L'un des fils de Jacob - Symb. du scandium - Cité légendaire bretonne.
5 - Très saint - Art. espagnol - Interj. qui marque l'étonnement - Symb. de l'actinium.
6 - Du verbe recevoir - Femme d'un rajah.
7 - Term. d'inf. - Qui annoncent de la gaieté.
8 - Outil de la couturière - Enleva la vie brutalement.
9 - Abrév. de mélodrame - Négation - Term. d'inf.
10 - Prêter l'oreille pour entendre - Syn. de bolet.
11 - New Hampshire - Voyelles jumelles - Obtenu
12 - Appareil de torréfaction.

SOLUTION EN PAGE 15

Attention! la cigarette vous trahit

Vous utilisez un porte cigarette

Vous avez une personnalité fortement marquée et vous n'hésitez jamais à la manifester quels que soient le lieu ou les circonstances. L'esprit critique et la logique ne vous font pas non plus défaut et l'un de vos péchés mignons consiste à démonter les arguments d'autrui. Lorsque vous avez trouvé le point faible vous pouvez alors proposer votre propre solution qui est le plus souvent brillante et irréfutable. Bravo pour votre originalité et votre autorité. Mais méfiez-vous de votre tendance à adopter une attitude trop méprisante qui peut vous aliéner de précieuses sympathies.

Vous tenez votre cigarette entre l'index et le majeur

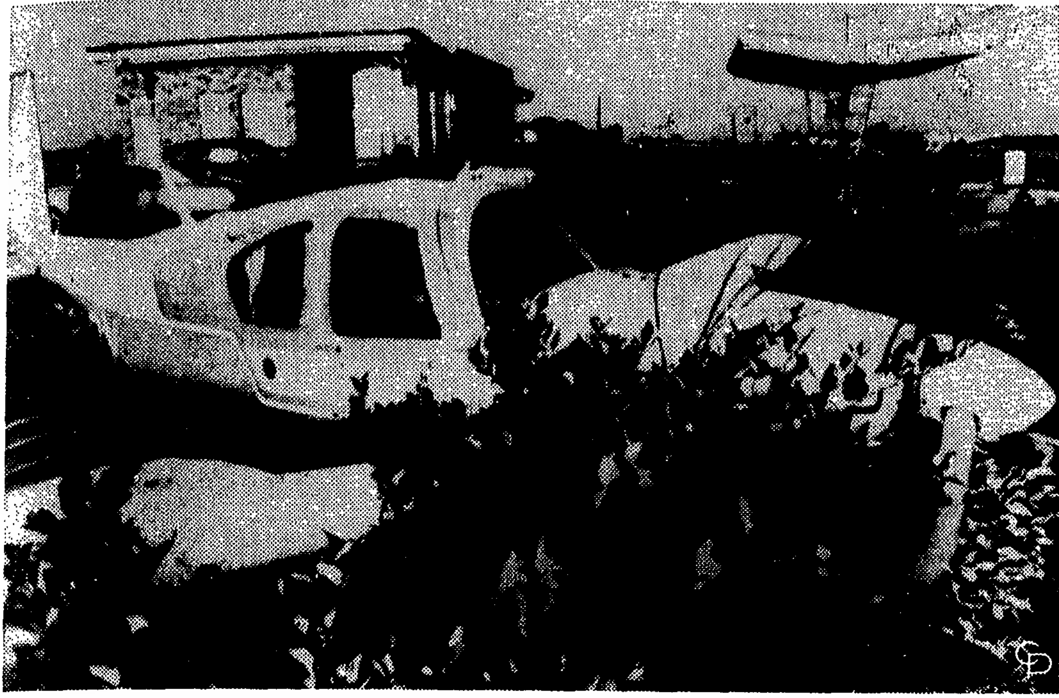
Vous avez un caractère spontané voire impulsif, un tempérament facilement émotif. Chez vous l'imagination, l'instinct l'emportent sur la réflexion. La raison du coeur vous semble la meilleure et vous faites confiance à votre flair. Vous être dynamique, pragmatique, mais vous ne vous attachez pas durablement. Vous préférez les grandes passions même incertaines et passagères aux petits bonheurs sans histoire. Méfiez-vous de votre goût du jeu et du risque qui peuvent vous entraîner plus loin que vous ne l'avez prévu.

Vous tenez votre cigarette entre le majeur et l'annulaire

Nature riche mais complexe. Vous aimez remuer les idées, échafauder des théories mais vous n'éprouvez pas le besoin de les réaliser à tout prix. Vous vous réfugiez volontiers dans l'abstraction et vos rapports avec le monde extérieur qu'il s'agisse des êtres ou des choses témoignent toujours d'un choix bien précis. Ceux qui vous connaissent mal vous targuent volontiers de snobisme. En fait vous êtes exigeant.

Vous tenez votre cigarette cachée à l'intérieur de votre main

Vous avez tendance à vous replier sur vous-même, soit que vous ayez conscience de votre vulnérabilité, soit que le monde extérieur sous sa forme brute ne vous inspire qu'indifférence et ennui. Vous êtes imaginative, sensible, tendre. Même si votre affectivité se dissimule sous une cuirasse, vous ne manquez ni d'idées, ni de coeur.



Il ne pouvait mieux tomber! Attendant la permission de pouvoir se poser à un aéroport du Texas, le pilote de ce petit avion s'est soudainement aperçu qu'il n'avait plus d'essence et a dû faire un atterrissage forcé. Le hasard, qui fait souvent bien les choses, a voulu qu'il se pose à proximité d'une station de service!

Les Russes trouvent la cabine "Apollo" trop complexe

MOSCOU - Le cosmonaute soviétique Konstantin Feoktistov estime que le "système de commande du vaisseau cosmique "Soyouz" est "plus simple, plus logique et pour cette raison plus perfectionné" que celui d'Apollo-14, qu'il a pu examiner au cours de son séjour aux Etats-Unis en compagnie de Gueordguy Beregovoy.

"J'ai pu m'installer un moment dans la cabine d'Apollo-14 pendant les essais", écrit-il dans un article de la "Komsomolskaya Pravda".

"J'ai constaté que beaucoup de solutions heureuses avaient été données aux problèmes de construction du vaisseau. Les sièges des cosmonautes, par exemple, sont bien conçus. Mais je suis resté perplexe devant le nombre de tableaux de toutes sortes, de manettes, de boutons, de touches, d'interrupteurs et de disjoncteurs".

"Il est évident qu'il est très difficile de s'occuper de tout cet appareillage, poursuit le cosmonaute. Il me semble que les techniciens américains ont emprunté à l'aviation toute l'expérience de l'installation des cabines de pilotage, sans tenir compte des spécificités des vols cosmiques."

Feoktistov décrit en termes élogieux les scaphandres utilisés par les cosmonautes américains lors des vols lunaires.

Ses rencontres avec ses "collègues" américains lui ont laissé un bon souvenir. "Nous avons sympathisé, écrit-il, avec le joyeux Eugene Cernan et avec Gordon Cooper, qui, à première vue, est un peu lent et gauche".

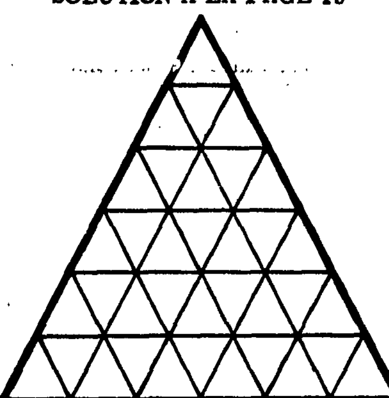
"Lors de notre voyage, nous avons éprouvé la cordialité chaleureuse des Américains, qui saluent sincèrement toutes les initiatives qui permettent de renforcer la coopération entre nos deux pays", conclut Konstantin Feoktistov, qui félicite ses "collègues américains de la réussite de l'alunissage d'Apollo-12".

FLAIRETOUT

Flairetout arrête Mademoiselle Tue, car le tissu provient d'un manteau de dame. Cela se voit au revers et le bouton se trouve à gauche.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Combien de triangles comptez-vous dans ce dessin?

QUESTION D'ETHIQUE...

-Auriez-vous un très vieux paletot à me donner, madame?

-Mais celui que vous avez sur le dos est presque neuf.

-Je le sais, madame, mais je veux le vendre, il fait du tort à ma profession.

A votre service

LE SOLEIL BRILLERA DEMAIN

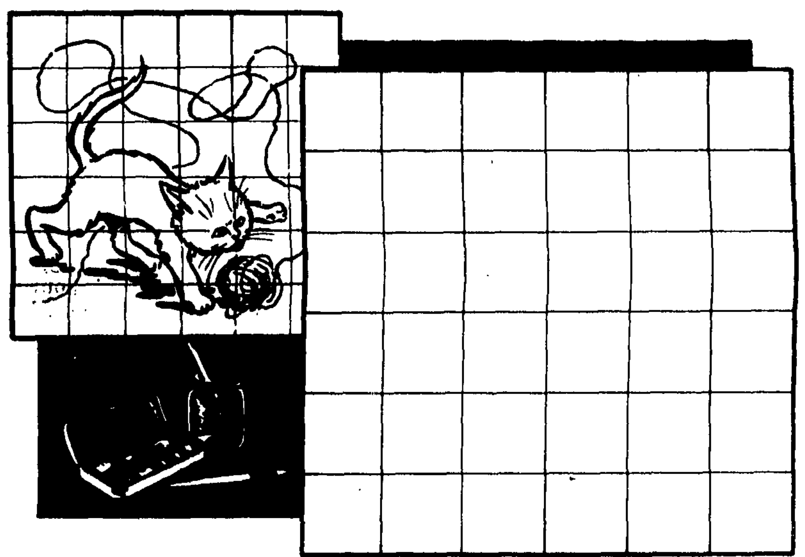
Interprète-compositeur: Claude Gauthier

Ce matin il pleuvait sur la ville
Et ton coeur est mouillé de chagrin
Car le soleil a gagné l'exil
Et ton amour le même chemin
Tu refuses d'ouvrir les paupières
T'as fermé ta fenêtre à la vie
Tu ne respires plus que la poussière
Tu ne crois plus à la poésie.

Mais le soleil brillera demain,
Ses rayons forceront ta fenêtre,
Tu sentiras en toi tout renaître
Et la vie te tendra la main.
Quant à l'amour que tu as perdu,
C'est peut-être aussi bien de la sorte,
Et dis-toi que la vie qui t'emporte
T'emporte vers un coeur inconnu.

Monsieur Soleil depuis quelque temps
A séché les pavés de la ville
Et la fillette au bras d'un amant
Se promène amoureuse et fragile
Moi je la regarde tristement
A mon tour j'ai perdu le sourire
Mais c'est elle qui est là pour me dire
Avec un air de petit enfant:

P.S. - En réponse à la jeune lectrice qui nous en a récemment fait la demande... nous regrettons mais il nous est impossible de pouvoir publier en entier les mots du monologue de Yvon Deschamps intitulé "L'argent... ou le bonheur". Et en règle générale - ce commentaire pourrait toujours servir à d'autres - nous ne pouvons publier aucun de ces monologues. Autre remarque: nous ne publions pas deux fois les mêmes chansons. Ainsi, nous ne pourrons répondre au désir de celle qui nous demandait "Cupidon" et "Chewy-chewy", parmi sept ou huit autres, puisque les mots de ces chansons ont déjà paru.



Vous avez tous un crayon à pointe bien taillée? Alors allez-y, copiez ce dessin en vous aidant des cases. Attention... vous allez peut-être vous apercevoir que ce n'est pas aussi facile que ça en a l'air!

CARTES PROFESSIONNELLES

En prévision des Fêtes

La durée de cuisson nécessaire pour faire rôtir une dinde ne peut être qu'approximative car elle dépend de la forme de la volaille et du degré de chaleur du four. Il est recommandé de prévoir un délai de vingt minutes environ au cas où la dinde ne serait pas tout à fait cuite. Si elle cuit plus vite que prévu, on peut facilement la garder au chaud pendant vingt ou trente minutes. De fait, la volaille est plus facile à découper si l'on attend quelques minutes après la sortie du four.

Pour servir la dinde, placez-la sur un grand plat chaud. Si vous ne disposez pas d'un plat assez grand, recouvrez une lèchefrite ou une plaque à biscuits d'une feuille de papier métallique et placez-y la dinde.

*****

Pour faciliter la tâche de celui qui va découper la dinde au repas de Noël, veillez à ne pas trop surcharger le plat de garnitures. Si vous présentez un plat tout garni, donnez une assiette supplémentaire sur laquelle on pourra mettre les garnitures qui gênent en cours d'opération.

*****

Les "papillotes" que l'on met à l'extrémité des pilons ne sont pas seulement décoratives. Elles permettent à la personne qui découpe la volaille de la tenir plus facilement. Les experts vous diront que l'on ne doit toucher la dinde qu'avec la fourchette, jamais avec les doigts. Mais ceci n'est pas de toute facilité pour les débutants, constate l'Institut des produits avicoles.

Pour faire des papillotes, découpez un trou au centre de petits napperons de papier et glissez-les sur l'extrémité des pilons. Fixez-les avec un morceau de ruban gommé ou avec un ruban. Une frange de papier ciré ou de papier métallique convient tout autant.

*****

Quelques bouquets de persil ou de cresson, des canneberges crues, des morceaux de poivron vert découpés en forme de feuilles de houx et garnis de canneberges, voilà quelques suggestions de l'Institut des produits avicoles du Canada pour garnir le plat au centre duquel vous disposerez la dinde de Noël.

*****

Si vous servez un jus de fruit ou de tomate au repas de Noël, accompagnez-le de quelques petits petits canapés. C'est ce que vous suggère l'Institut des produits avicoles. Prenez par exemple de petits biscuits soda ou des toasts melba, ou encore de petites rondelles de pain dorées des deux côtés dans du beurre et recouvrez-les de pâte d'anchois ou de pâté de foie gras. Garnissez d'oeuf dur finement écrasé. On peut aussi utiliser des lamelles de piment rouge, du paprika ou des rondelles d'olives farcies comme garniture.

Une visite inattendue

Noël apporte chaque année de merveilleux cadeaux... qu'ils viennent des Rois Mages, de saint Nicolas ou du Père Noël. De sa demeure au Pôle Nord ou dans quelque contrée éloignée, le mystérieux personnage fait sa livraison à la minuit. Il entre par la cheminée et repart aussi discrètement qu'il est venu après dégustation d'un casse-croûte laissé par les enfants sages.

Puisqu'il semble que notre mystérieux visiteur se laisse tenter par de délicates surprises et qu'il se fatigue quelques fois de pâtisseries, pourquoi ne pas lui offrir des canneberges en salade. De plus, pas de temps perdu car le tout se prépare à l'avance en plus d'être aussi plaisant à voir qu'à goûter. Pourquoi ne pas tenter le visiteur nocturne en lui offrant une salade de "Gaîté des Fêtes" ou à la gelée de canneberges. Et puis... après de si bonnes choses, le personnage légendaire se désaltèrera avec joie d'un punch aux jus de pommes et de canneberges puis... il disparaît jusqu'à l'année prochaine en vous souhaitant "Joyeux Noël".

SALADE "GAITE DES FETES"

4 tasses de chou filamenté
3 tasses de pommes rouges, pelées et en dés
1-1/2 tasse de canneberges hachées
2 c. à table d'oignon haché
1 c. à table de jus de citron
2 c. à table de sucre
1/2 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/3 tasse de mayonnaise.

Mélanger tous les ingrédients sauf la mayonnaise. Réfrigérer. Au moment de servir, ajouter la mayonnaise et mélanger. 6 à 8 portions.

SALADE A LA GELEE DE CANNEBERGES

8 onces de fromage à la crème
3/4 tasse de mayonnaise
1/2 tasse de sauce aux pommes
1/4 tasse de céleri en dés
1/4 tasse d'olives noires, hachées
1 jar (14 onces) de gelée de canneberges, taillée en cubes d'1/2 pouce
1 tasse de crème à fouetter, fouettée

Ramollir le fromage; y battre la mayonnaise. Incorporer sauce aux pommes, céleri, olives, cubes de gelée de canneberges et crème fouettée. Verser dans un moule de 8 pouces x 8 et congeler pour rendre ferme, environ 3 heures. Couper en carrés et servir sur laitue. 6 à 8 portions.

Ne laissez pas...

Ne laissez jamais les allumettes ni les briquets sur les tables à café, les commodes ou toutes les surfaces accessibles aux enfants et ne laissez jamais les enfants jouer avec un sac qui peut contenir des allumettes ou un briquet.

Ne laissez pas les enfants seuls dans une pièce avec une bougie allumée, un feu dans l'âtre, un radiateur ou un fer électrique. Assurez-vous que la cheminée est équipée d'un écran protecteur.

Ne laissez jamais pendre les fils électriques des appareils ménagers car ils constituent une invitation à laquelle un petit enfant ne peut résister; tout aussi dangereux sont le percolateur et la bouilloire posés sur le bord d'un comptoir.

Ne laissez jamais votre enfant entrer dans la baignoire pleine avant d'avoir eu le temps de vérifier la température de l'eau.

Quand l'enfant est malade, gardez le produit dont vous vous servez pour assainir sa chambre à bonne distance de son lit, pour qu'il ne puisse pas l'atteindre.

Quand vous remplissez une bouillotte, ne versez pas l'eau bouillante directement de la bouilloire, car elle pourrait être trop chaude pour le patient. Versez d'abord l'eau dans une cruche et vérifiez-en la température sur votre poignet ou avec votre poing fermé. Vérifiez toujours si la bouillotte ne fuit pas, puis enveloppez-la dans un linge doux et épais avant de la placer près du patient.

Organisons les Fêtes avec méthode

Plusieurs jeunes maîtresses de maison qui recevront pour la première fois, cette année, au dîner de Noël, se demandent comment procéder à tous les préparatifs nécessaires sans gâcher ce jour de fête par un excès de fatigue ou du surmenage.

Voici quelques conseils:

1. Ecrivez tous vos menus pour le jour de Noël.
2. Préparez d'avance la liste de vos achats. Faites une première liste et achetez, avant la semaine de Noël, toutes les denrées non périssables. Faites une seconde liste pour les denrées qui devront être achetées à la dernière minute.
3. Faites une liste de toutes les préparations qui peuvent être faites au moins un ou deux jours avant Noël, comme la mayonnaise maison, les gâteaux secs, les sauces à pudding, les tartes au mincemeat, les aspics, etc.
4. Faites une liste de toutes les petites corvées que vous pourrez confier à une aide et qui pourront être faites la veille, comme préparer la vaisselle, l'argenterie et le linge de table.

Douceurs pour la nuit de Noël

En Tchécoslovaquie on dit que la ruche déplacée la veille de Noël donnera beaucoup de miel et n'essaimera pas. Autrefois on disait que les abeilles chantaient dans leur ruche à minuit la nuit de Noël. On le croyait en particulier en Ecosse et en Angleterre. Dans son livre: "L'abeille sacrée" Hilda Ransome raconte comment cette croyance fut utiliser une fois dans le Yorkshire.

Notre calendrier actuel, le calendrier grégorien, date de 1582 et remplaça le calendrier julien qui ne s'accordait plus aux saisons. Il y avait dix jours de différence entre les deux calendriers, et plusieurs se demandaient lequel était le bon. Quelques-uns d'entre eux avaient une foi telle en leurs abeilles, celles-ci devant leur dire par leur bourdonnement lequel était réellement l'anniversaire de la Nativité. Ce fut le vieux calendrier julien qui l'emporta même s'il est en retard maintenant de 13 jours sur le calendrier grégorien.

Voulez-vous savoir si les abeilles chantent réellement dans la nuit de Noël? Ecoutez-les la nuit du 24 décembre, puis le 6 janvier qui était Noël dans l'ancien calendrier julien. Mais pour les écouter attentivement il vous faut déguster du même coup une gâterie vous rappelant leur finesse et leur douceur, comme par exemple:

BOMBES GLACEES "JOYEUX NOEL"

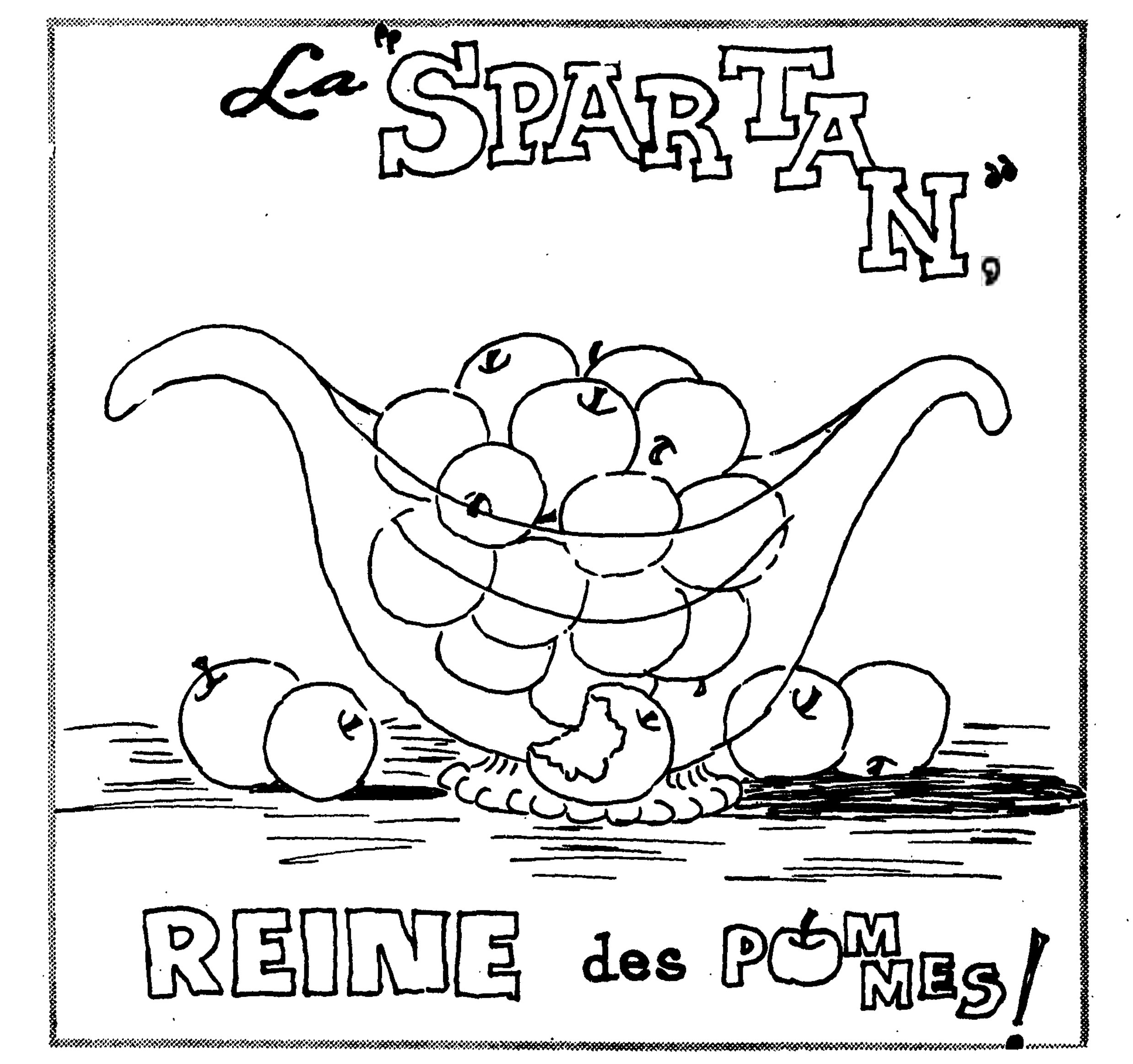
1 bocal (6 onces) de cerises au marasquin hachées
1/2 tasse de raisins épépinés
1/4 tasse d'eau
1/2 tasse de dattes effilées
1/4 tasse d'écorces de citron, hachées fin
1-1/4 tasse de fruits confits et hachés
1 c. à table de brandy (facultatif)
1/4 tasse d'amandes grillées, effilées
1 pinte de crème glacée à la vanille

Egoutter les cerises et conserver le jus. Mijoter à couvert 5 minutes; égoutter. Mêler tous les fruits, jus de cerises et brandy; laisser macérer à couvert 24 heures. Ajouter les noix. Ramollir la crème glacée et verser dans un moule refroidi. Ajouter les fruits; en remplir des moules individuels refroidis. Couvrir et congeler environ 4 heures. Démouler, en laissant tremper les moules quelques secondes dans l'eau froide. Quantité: 8 portions.

A colorier et faire parvenir à:

CONCOURS RADIO-BAMBINO

CHFA -- EDMONTON



L'arrivée du nouveau-né

C'est une expérience impressionnante pour les nouveaux parents que de ramener leur premier né de l'hôpital. Ca les étonne de penser que ce petit être tout rose leur appartient vraiment, qu'il peut hurler ou dormir paisiblement, selon la façon dont il (ou elle) est soigné.

Cependant, il y a des petites difficultés que l'on peut éviter, si on se rend compte qu'elles existent. Si bébé a été nourrit au biberon à l'hôpital, et qu'il s'y est bien adapté, il y a fort à parier qu'il continuera sans changement ni difficulté, une fois rendu chez lui, pourvu que maman le nourrisse à toutes les trois ou quatre heures, comme auparavant. Cependant, si l'enfant est nourri au sein, l'émoi du retour chez elle diminuera le lait de maman pendant quelque temps, et bébé poussera des cris jusqu'à ce qu'il soit nourri de nouveau, à moins que maman ne le nourrisse au biberon, pour suppler au lait maternel insuffisant. D'habitude, maman aura une quantité suffisante de lait naturel dès le lendemain de son retour chez elle. En tout cas, elle pourra facilement surmonter cette difficulté si elle se procure la formule et les ingrédients nécessaires pour l'allaitement au biberon.

Si votre bébé pousse des cris après avoir été nourri, avoir éructé et mis au lit, et si vous le prenez dans vos bras et qu'il commence à vomir, d'habitude, c'est à cause d'une bulle d'air. Un tout petit peu de lait vomi semble tout souiller, mais en réalité, ce n'est pas une grande perte pour bébé. Il y a même des bébés qui continuent à vomir de cette façon après avoir été nourri, quelquefois pendant toute la première année, et ils prennent du poids et sont heureux quand même.

Mais si les vomissements changent de caractère ou deviennent plus forts, vous devriez consulter votre médecin.

Si, par hasard votre bébé est un oiseau de nuit, qui dort paisiblement durant la journée, mais qui s'agite la nuit, il profitera beaucoup d'être nourri à intervalles réguliers pendant la journée. Maman devrait le réveiller définitivement à toutes les trois ou quatre heures durant la journée, selon sa pesanteur, et lui offrir sa nourriture. Les repas le matin de bonne heure et très tard dans la soirée peuvent dévier des heures très régulières. Si bébé reçoit son dernier repas du soir vers l'heure de minuit, il s'habituera certainement à dormir plus longtemps durant la nuit.

Un bébé en bonne santé ne devrait pas pleurer continuellement. Votre médecin s'attend à vos questions, et il veut que vous lui demandiez des conseils. N'hésitez pas de l'appeler si tout ne va pas bien.

Souvenez-vous que les bébés en bonne santé sont pleins de vie et très forts. Quelquefois même, ils ont plus de vigueur que leurs parents, surtout dans le milieu de la nuit!

Cependant, si maman et papa peuvent garder leur sang-froid, leur bonne humeur et leur bon sens, ils auront en récompense un bébé heureux qui fera bien vite sa place dans la famille, comme s'il y avait toujours été.



Tout comme les balles de golf semblent être systématiquement attirées par les étangs des parcours... il semble bien aussi que les céréales le sont par les planchers de cuisine! Demandez à n'importe quelle mère de famille et elle vous confirmera ce fait.

Engelures et couperose : c'est la faute au froid

Il fait froid, attention à la couperose. Comment l'éviter?

Sous la morsure du froid, le sang circule moins en surface et s'accumule dans les couches profondes de l'épiderme.

Que vous passiez brusquement de l'extérieur dans une pièce surchauffée, que vous absorbiez un grog ou n'importe quelle autre boisson alcoolisée, vous provoquez une dilatation brutale des capillaires et un afflux de sang vers la périphérie. Pour peu que les vaisseaux soient fragiles ils restent définitivement détendus et provoquent la couperose.

Pour l'éviter:

Protéger l'épiderme par des crèmes isolantes,

Utiliser des crèmes à base d'anticoagulants qui facilitent la circulation du sang,

Eviter l'alcool, les épices, les excitants.

Ne pas passer brusquement d'une pièce surchauffée au grand froid.

D'où proviennent les engelures et comment les soigner?

-Les engelures se présentent sous forme d'une rougeur violacée et douloureuse, on les observe rarement l'été, mais surtout par temps froid; elles peuvent provenir d'une carence alimentaire, les malades souffrant de troubles de circulation y sont particulièrement prédisposés. Les chaussures qui empêchent la circulation et l'irrigation des tissus ne font qu'aggraver leur cas.

-Les engelures peuvent se traiter localement par des applications de compresses imbibées de décoction de feuilles de noyer et en poudrant les pieds au réveil avec du benjoin finement pulvérisé. Pour l'état général, il faut consulter le médecin.

Les mélanges d'herbes se trouvent à la pharmacie ou chez l'herboriste.

L'emploi des contraceptifs entraînerait la culpabilité

REGINA - La plupart des grossesses chez les jeunes femmes célibataires sont le résultat de longues fréquentations et non de rencontres fortuites, déclare Lorraine Gerrie, surintendante de la section qui s'occupe des parents célibataires, au ministère du bien-être de la Saskatchewan. Souvent, les fréquentations se poursuivent pendant la grossesse, dit Mlle Gerrie, et quelquefois après la naissance de l'enfant, mais elles aboutissent rarement au mariage.

Beaucoup de jeunes femmes ne veulent pas utiliser de contraceptifs, parce qu'elles ont l'impression que cela ajoute une sorte de préméditation à l'acte sexuel, et provoque par conséquent chez elles un sens accru de culpabilité. Souvent, après la naissance du bébé, elles continuent à refuser d'utiliser des contraceptifs, ce qui occasionne des grossesses répétées, souvent avec le même garçon.

Beaucoup d'ignorance

Il y a aussi beaucoup d'ignorance concernant le contrôle des naissances, et beaucoup de jeunes manquent d'information à ce sujet. Les statistiques du ministère démontrent que le nombre des naissances illégitimes à Régina n'a pas changé de façon appréciable, au cours des dernières années.

Souvent, la jeune femme célibataire, se trouvant enceinte, craint que la grossesse n'interrompe ses études et ne diminue ses chances d'être heureuse, plus tard. Mais la plupart des jeunes femmes continuent maintenant leurs études, pendant leur grossesse, et il semble que leurs chances de bonheur soient les mêmes que celles des autres jeunes filles, déclare Mlle Gerrie.

Selon Jean Thompson, travailleuse sociale à l'emploi du ministère, les filles plus jeunes - de moins de 18 ans - sont loin d'avoir, autant que les plus âgées, le souci de cacher leur état.

Une autre travailleuse sociale, Isabel Ritenberg, déclare que souvent les garçons ont peur de se présenter directement à l'agence, mais "l'enfant appartient aux deux, et tous les deux devraient s'occuper de planifier l'avenir de leur enfant."

Trucs de décoration

Faites ressortir les lignes horizontales d'une pièce trop haute, et les lignes verticales d'une pièce trop basse.

N'employez pas un motif trop chargé ou trop de motifs dans une pièce - cela distrait et fatigue.

N'employez pas les couleurs en proportion égale dans une même pièce.

N'employez pas une couleur lumineuse sur les grandes surfaces d'une pièce - cela "étouffe" le mobilier.

N'employez pas trop de bleus d'un ton froid dans une pièce qui donne sur le nord-est - elle semblerait encore plus froide.

Ne peinturez pas les boiseries et garnitures d'une pièce en une couleur différente des murs - cela l'encombre, la fait paraître encore plus à l'étroit.

Ne peinturez pas des appareils encombrants tels les radiateurs, d'une couleur contrastante avec celle des murs - cela les fait ressortir davantage.

N'employez pas une peinture brillante sur le plafond et les murs d'une pièce de séjour - cela fatigue trop les yeux.

N'employez pas, dans une même pièce, des tissus trop luisants ou tous d'une texture revêche - variez-les pour obtenir un effet optique agréable.

N'employez pas trop de rouge ou de jaune dans une pièce à grandes fenêtres donnant sur le sud-ouest - elle semblerait encore plus chaude.

Rappelez-vous qu'une couleur appliquée sur une grande surface semble "plus colorer" que l'échantillon-couleur.

REPONSE FRANCHE

La maîtresse - Paul, à quoi sert le coton?

Paul - ...

La maîtresse - Voyons, avec quoi est fait votre pantalon?

Paul - Avec le vieux de papa, Mademoiselle.

DISQUES FRANÇAIS

Vous voulez jouir du superbe Adamo... de l'étonnante Mireille Mathieu... du chansonnier Jean-Pierre Ferland? Eh! bien, la classe de Français 31 de l'Ecole Routhier, de concert avec la Coopérative de Falher, vous offre l'occasion de vous procurer des disques de ces chanteurs et chansonniers célèbres, Français ou Canadiens-français, pour les Fêtes.

Pour obtenir les disques de votre choix, veuillez téléphoner, le soir, à:

Renée Johnson (837-8209)
Huguette Boulet (925-2163)

ou écrire à l'une ou l'autre de ces adresses:

Classe de Français 31,
a/s Ecole Routhier,
Falher, Alberta.

M. Albert Robertson,
Coopérative de Falher,
Falher, Alberta.



"L'espoir des Hommes" c'est ainsi que qualifie les Nations-Unies sa présidente actuelle, Mme Angie Brooks, la première femme africaine à occuper ce haut poste. Entre autres choses, Mme Brooks est aussi mère de famille, avocate et ancien assistant procureur général de son pays, le Liberia.

"Chère maman, je te "parle" cette lettre..."

Autrefois, quand vous vouliez écrire une lettre, vous preniez une feuille de papier et un stylo. Aujourd'hui, et de plus en plus, vous appuyez simplement sur le bouton d'enregistrement d'un mathétophone. Et vous n'avez plus qu'à parler.

Pendant des années, la lettre "sonore" n'a été qu'un passe-temps de riche... ou un incident de film d'espionnage. Depuis peu, grâce à la mini-cassette imaginée par une entreprise hollandaise (et copiée ensuite par la plupart des fabricants d'appareils électroniques), elle est devenue une pratique assez courante.

Rien de très étonnant à cela, d'ailleurs. L'ère de l'écrit et de l'imprimé cède la place à celle des communications électroniques; déjà les appels téléphoniques interurbains ont remplacé bien des missives et des télégrammes, la télévision tient lieu de journal à bien des gens (des statistiques le prouvent abondamment) et les hommes d'affaires ne se réunissent plus pour des conférences: ils s'appellent.

Il y a bien peu d'années encore, la plupart des gens regardaient le magnétophone, qui était alors un instrument imposant et complexe, avec un respect quasi-magique. Maintenant, nombreux sont ceux qui en ont un dans leur voiture, à côté du récepteur-radio.

Il est devenu un ustensile courant, d'une simplicité enfantine et à peu près complètement à l'abri des erreurs. On le porte comme un transistor, et on le fait fonctionner d'une pression du doigt.

De toute façon, il était inévitable que la lettre parlée remplace éventuellement le message écrit à la main. De plus en plus on perd l'habitude d'écrire... et on retrouve celle de parler.

Qui n'a pas été le témoin, ou la victime, de l'espèce de vide qui vous prend devant une feuille de papier blanc une fois que vous y avez inscrit "Chère maman", ou "Mon cher beau-frère" ou "Clémentine chérie"? Et il y a même des gens à qui le problème se pose avant même d'adresser la missive. Quoi dire? Et comment le dire?

Au contraire, la simple vue d'un microphone et d'une bobine qui tourne lentement a sur la plupart des humains l'effet de les forcer à parler, à dire quelque chose, n'importe quoi. Et une fois partis, ils en disent beaucoup plus qu'ils ne le feraient par écrit.

De plus, la lettre parlée devient souvent une communication collective, à laquelle chaque membre de la famille ou du groupe ajoute son grain de sel.

Et pour la personne qui reçoit le message à l'autre bout, les voix enregistrées en disent beaucoup plus que ne pourraient le faire les mots sur le papier: ils ne reçoivent pas que des phrases, mais aussi des rires, des hésitations, des silences, des émotions.

Mais ceux qui en sont les plus heureux, ce ne sont sans doute ni les auteurs ni les auditeurs de ces lettres, mais les fabricants d'appareils à enregistrer. Songez seulement que pour chacune de ces lettres qui part, il y a deux beaux magnétophones à cassette qui se sont vendus quelque part!...

Des "accidents" qui n'en sont pas

Très souvent, les accidents qu'on croit imputables à l'inattention ou à la malchance sont en réalité des actes "provoqués", c'est-à-dire motivés dans le subconscient des victimes.

Ainsi, une jeune femme, ayant essuyé les reproches de son mari qui venait de recevoir une facture très lourde d'un grand magasin, monta en voiture et, dans une brusque marche arrière, jeta le véhicule contre un arbre. Résultats: lésion grave des vertèbres cervicales et $500 de dommages à l'automobile.

Sans aucun doute, les accidents sont un problème majeur. En Amérique du Nord, plus de 100,000 personnes trouvent la mort, chaque année, sur les routes, dans les usines et dans les foyers; 400,000 autres deviennent invalides. Cela représente des milliards d'heures de travail perdues, qui coûtent à l'industrie et aux payeurs de taxes dans les $21 milliards par année. Au Canada, en 1967, il y a eu 8,239 morts dans des accidents de toutes sortes.

Il est impossible d'évaluer avec précision la proportion des actes "provoqués". Mais, pour beaucoup d'individus, c'est un moyen d'exprimer et de soulager un complexe de culpabilité, d'hostilité ou de frustration. Or, à condition d'identifier les facteurs qui les déclenchent, on pourrait faire beaucoup pour les prévenir.

L'amélioration de la sécurité a fait l'objet, ces dernières années, de recherches poussées qui ont contribué effectivement à faire baisser le taux des accidents. Mais elles ont porté uniquement sur les causes extérieures, celles du milieu et de l'environnement, et cela se révèle insuffisant.

C'est donc sur le facteur humain que les spécialistes se penchent désormais; c'est un terrain neuf, où ils font de passionnantes découvertes. Un éminent psychologue suisse explique ainsi le rôle de la personnalité dans les accidents: "La prédisposition aux accidents apparaît dès l'enfance; elle se développe souvent chez les individus qui, très jeunes, manifestaient par de l'agressivité leur tristesse et leurs états d'humeur".

Une scène du film "Davy Crockett" de Walt Disney qui sera présenté le 16 décembre prochain à la Salle de la Légion de Morinville lors de la Soirée récréative organisée par le United Farmers of Alberta. L'organisme coopératif organise de telles rencontres par toute la province afin de rencontrer ses clients de toutes les régions et de leur faire mieux connaître tous les produits qu'il leur offre. Des représentants sont aussi sur les lieux pour répondre à toutes les questions des fermiers intéressés.

Tragique incendie à Repulse Bay

Un radiotélégramme vient de nous apprendre la triste nouvelle que l'église de Repulse Bay, la maison abritant les deux Missionnaires Oblats et la Coopérative, ont été détruites par le feu, c'est une ruine complète. Pour comble de malheur, ces maisons étaient construites depuis à peine deux années. De plus, la Coopérative contenait de nombreuses sculptures esquimaudes à un prix inestimable pour les Artistes esquimaux; le tout a été la proie des flammes en quelques instants par un vent de plus de 50 milles à l'heure. Vous vous imaginez la situation tragique où se trouvent ces deux Missionnaires au Cercle Arctique. Quel Noël en perspective! Ils ont perdu tous leurs effets personnels, c'est le cas de dire: ils sont pauvres comme Job! Il faut reconstruire, vous vous imaginez le prix du transport dans cette région de notre pays, et où il n'y a pas un arbre qui pousse, c'est une situation que l'on n'oserait point imaginer.

C'est pourquoi nous lançons un vibrant appel à votre générosité pour un secours urgent, afin de procurer un peu du nécessaire pour la Noël qui approche. Il nous faudra noliser un avion pour ce transport. Si quelqu'un entend notre appel, vous pouvez communiquer ou faire parvenir votre offrande au Père Joseph-Eugène Pelletier, o.m.i., 8844 est Notre-Dame, Montréal 430.

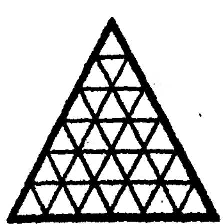
PAN! DANS L'OEIL!

Une institutrice qui pesait bien deux cents livres et quelques onces en plus parlait des oiseaux à ses élèves. Elle demanda à l'un d'eux:

-Qu'est-ce qu'un canari peut faire et que moi je ne pourrais pas faire?

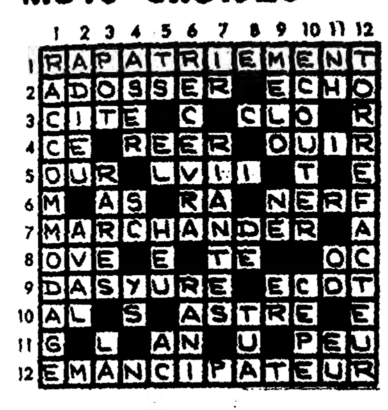
-Il peut, répondit l'élève, prendre son bain dans une soucoupe.

CASSE-TETE



Vous pensiez sans doute 36... mais en réalité, il y en a 78.

MOTS CROISES --



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Evitez les décisions impulsives. Faites preuve de fermeté dans vos relations intimes. Pas de malentendu avec la famille. Pas d'abus dans les sports.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Profitez de la chance qu'on vous offre, soyez prêt à quelque sacrifice. Profitez d'une réconciliation avec famille. Prenez grand soin de votre santé.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Une affaire aura une conclusion financière satisfaisante. Une rencontre vous chavire, mais ne soyez pas trop émotif. Eloignez-vous des sujets de querelles familiales.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

N'oubliez rien dans vos projets. Occupez-vous de tous les détails. Vous connaitrez un bonheur durable avec anciennes amitiés. Ne dramatisez pas menus accrochages.

LION du 23 juillet au 23 août

Ne négligez pas les possibilités d'une affaire qui pourrait devenir capitale. Envisager les changements possibles dans vos amis personnels. Nouvelle orientation sentimentale. Attention aux épidémies.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Concentrez vos efforts sur possibilités certaines plutôt que projets peu probables. Evitez les contacts avec personnes du sexe opposé: utilisez les bonnes volontés. Eloignez-vous des abus d'alcool

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Ne négligez pas les décisions de gens compétents. Un ami oublié vient vous aider. Soyez réservé avec rencontres du sexe opposé. Suivez les conseils des médecins.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Ne soyez pas trop pressé sur le plan des affaires: ne signez rien avant d'avoir examiné en détails les contrats. Des gens vous aiment, ne les repoussez pas. Surveillez votre santé et dormez davantage.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Soyez raisonnable dans vos demandes avec vos associés. L'égoïsme d'une personne aimée vous occasionne des torts. Acceptez la réconciliation de la famille. Méfiez-vous des amis qui vous font boire trop

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.



Analysez vos projets avant d'entreprendre décisions. Finissez le travail incomplet. Vous réussirez à conquérir une amitié. Attention aux abus de santé, trop d'exercices pourraient vous nuire.

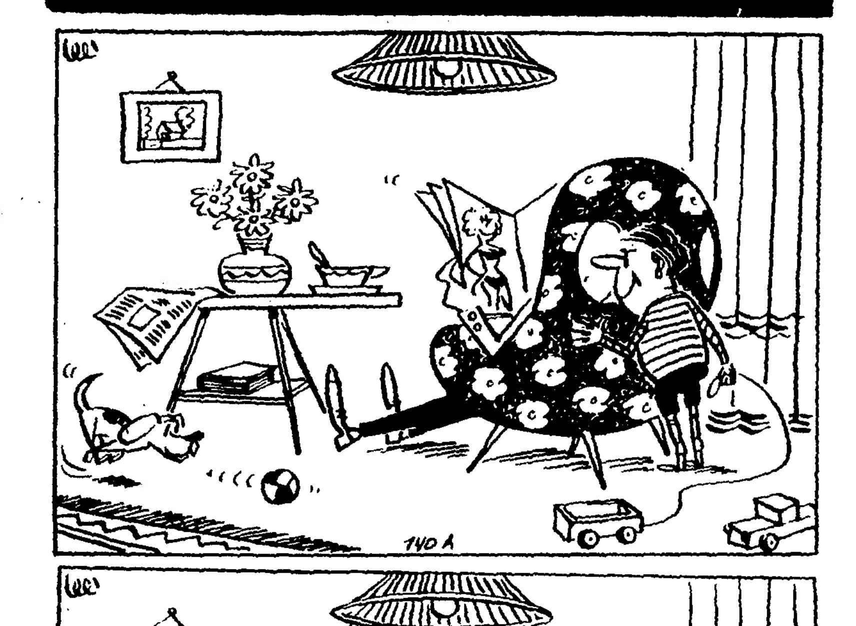
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

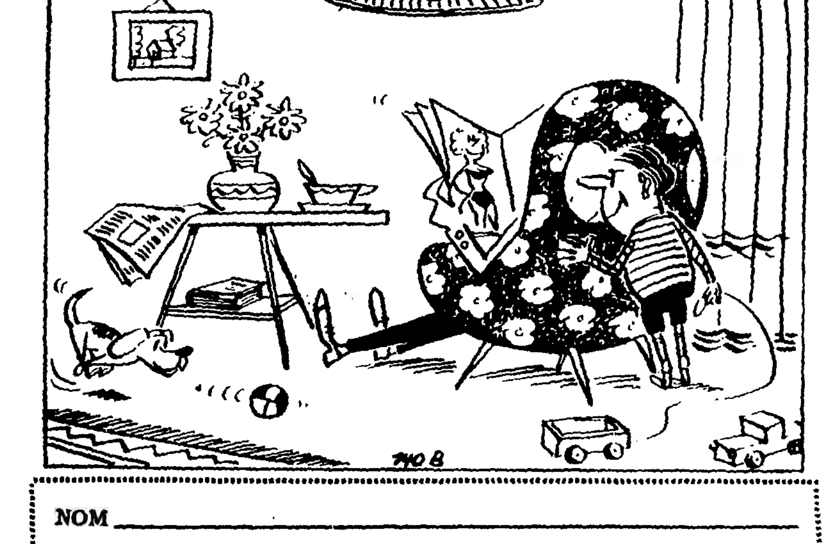
Examinez avec grand calme les offres que l'on vous propose. Ne vous laissez pas influencer par des personnes séduisantes. Soyez ami mais ferme avec votre famille. Détendez-vous et reposez-vous.

POISSONS du 20 fev au 20 mars

Observez la tournure des événements et tentez de déterminer votre situation. Grande satisfaction pour la recherche de personnes avec enrichissement intellectuel. Vous avez grand besoin de repos

"LES HUIT ERREURS"





NOM ______________________

ADRESSE ______________________

____

Trouvez les huit petites différences qui existent entre les dessins "A" et "B", inscrivez-les sur le dessin même ou sur un bout de papier et faites-nous parvenir le tout à l'adresse suivante:

Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alberta (Concours)

GAGNANT(E)

On pourrait dire aujourd'hui que le hasard fait bien les choses ou encore que la persévérance finit toujours par rapporter. La ou les gagnante(s) de notre concours, cette semaine, ont fait preuve de persévérance. Nous le savons parce que même si nous ne corrigeons personnellement toutes les participations (pas plus d'ailleurs que nous n'en faisons le tirage) nous aimons bien y jeter un coup d'oeil pour savoir qui y participe... et depuis le début, nous voyons toujours:

Le Monastère du Précieux-Sang,
C.P. 1330,
Saint-Paul, Alberta.

SOLUTION

CONCOURS DU 26 NOVEMBRE
DESSIN No 137

1. La plante que porte le petit bonhomme est plus grande.
2. Une boule de moins à la chaise que porte l'homme de droite.
3. Le petit bonhomme a des culottes courtes.
4. Les pieds de la dame sont plus petits.
5. La poignée de la valise est différente.
6. Touffe d'herbe plus grande, près de la porte.
7. Un papier de plus sur le sol (extrême-droite).
8. La porte de la maison est plus petite.

















Solution: page 11

• TRIBUNE LIBRE •

(suite de la page 4)

nouvelles dans le but surtout de relever le sentiment de fierté nationale, qui est descendu bien bas, surtout chez les jeunes. Pourtant, notre jeunesse devrait se rendre compte qu'elle est l'espoir de l'avenir et se préparer sérieusement à prendre la relève.

Actuellement, les jeunes semblent déterminés à causer un grand tort, non seulement au Québec mais à tout le pays, avec leurs protestations intempestives et leur manque de prévoyance, soit celle de s'assurer que le pays entier leur offre des situations intéressantes et avantageuses.

Votre attitude prête à la critique, pour dire le moins. Que deviendront les jeunes? De fiers Canadiens ou d'humbles Québécois?

J. Léon Bruyère,
Beloeil.

Décision non autorisée

M. le Directeur,

Faisant suite à la décision des dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste, permettez-moi de venir émettre mon opinion.

Je veux bien croire que 150 délégués optent pour un Québec souverain mais, que dire des 164,850 autres membres?

Entendu que, pour pouvoir accéder à l'assurance-vie ainsi qu'aux bourses d'étude (prêt d'honneur) octroyées par cette société, il nous faut bon gré mal gré payer carte de membre.

Votez selon vos idéologies Messieurs, c'est votre droit, de grâce, faites-le en votre propre nom et non en celui de la plupart des sociétaires qui ne vous y autorisent nullement.

Canadienne toujours

Un petit jeu de militaires au Vietnam: dix bons points pour tuer une femme enceinte

MONTREAL - Mme Claire Culhane, présidente de la Voix des femmes du Canada qui a travaillé quelque temps au Vietnam, a déclaré qu'elle n'était pas surprise des récentes révélations sur le massacre de civils vietnamiens par des soldats américains.

Au cours d'une interview accordée au quotidien Montreal Star elle a déclaré: "Je suis contente de voir que la lumière se fait sur cette affaire, mais ma première réaction a été de me demander ce qu'il y avait de nouveau".

Mme Culhane a travaillé dans un hôpital canadien à Quang Nai, à moins de six milles de l'endroit où le massacre de "Pinkville" serait survenu, en mars 1968.

"Quiconque a travaillé au Vietnam est au courant de ces choses, y compris le personnel actuel de l'hôpital canadien. Il est impossible de jamais entendre parler de tels faits.

"Les militaires rentrent au mess le soir, boivent un peu trop et se vantent. Une farce traditionnelle était de dire qu'on recevait dix points de plus si on tuait une femme enceinte".

Mme Culhane a affirmé que le personnel de l'hôpital canadien traitait souvent les victimes des "opérations de nettoyage" entreprises par l'armée américaine.

Elle a quitté le Vietnam au printemps de 1968.

Selon elle, le gouvernement américain tente de se tirer de ce mauvais pas en traitant le cas de Pinkville comme incident isolé et en se servant des officiers accusés de meurtre comme boucs émissaires.

"Lorsque l'on demandera un procès des criminels de guerre après le conflit, les Américains vont mentionner ce procès et affirmé qu'ils en ont déjà tenus", a conclu Mme Culhane.

A L'ECOUTE DE chfa

La semaine dernière, sans doute vous en souvenez-vous, nous avons parlé de participation d'une manière qui, peut-être, vous a semblé vague. Nous tenterons, par le présent article, de vous expliquer ce que nous entendons et aimerions en arriver avec ce mot. Les efforts que nous déployons actuellement ont pour aboutissement non seulement la survie de CHFA, mais aussi le départ de la station vers la voie impitoyable qu'est la concurrence. Certains diront que la question de la survie du poste est une fredaine puisque ça fait vingt ans que le poste existe et qu'il n'y a aucune raison pour que ses opérations cessent d'ici longtemps... là-dessus, nous différons d'opinions. Ce par quoi une station radiophonique existe n'est qu'une question de capitaux et, les argents pour lesquels notre organisation fonctionne nous sont fournis par la publicité, donc les commerciaux. Il est donc clair que plus les annonces publicitaires de différentes entreprises sont nombreuses, plus la station augmente son potentiel de production et plus elle peut assurer à l'auditeur la qualité des émissions qu'il exige. La question à se poser est celle-ci: "Radio CHFA reçoit-il l'aide nécessaire à son bon fonctionnement?" (Thème que nous développerons la semaine prochaine).

Départ vers la concurrence. Prenons le mot concurrence dans le sens de quelque chose à atteindre et non dans le sens courant de compétition. Cet objectif n'est autre que l'addition de qualité et variété à notre programmation. Comment y parvenir? (Voilà bien un autre point sur lequel nous insisterons la semaine prochaine).

Le message qui suit s'adresse à tous les amateurs de sports: dimanche, le 14 décembre, nous diffuserons la partie de hockey mettant aux prises les Canadiens de Montréal aux Red Wings de Détroit. Et comme nous savons les canadiens friands de ce sport nous nous empresserons d'ajouter que nous diffuserons également les joutes du 21 décembre et du 18 janvier. Et pour passer d'agréables moments, synthoniser Radio 680, CHFA Edmonton, la Voix Française de l'Alberta.

Jean-François CLOUTIER,
Disc-Jockey.

Les sports aident ceux qui bégayent

TORONTO - La pratique des sports ou la participation à des activités en plein air peuvent aider les gens qui bégayent à surmonter la crainte, déclarait récemment un spécialiste de Hamilton.

"Les bègues sont capables de s'exprimer normalement", a précisé le docteur William Love, qui a lui-même surmonté ce handicap en parlant "le plus possible".

Il faisait ces commentaires dans un discours prononcé devant l'Association ontarienne d'experts des troubles de la parole et de l'ouïe, à Toronto.

Plus tard, au cours d'une interview, il a souligné que le bégaiement devenait moins fréquent. Des enquêtes menées aux Etats-Unis ont indiqué que la proportion est seulement d'un cas parmi 400 personnes, alors que les chiffres étaient d'un sur 120, au cours de précédentes études.

$13 millions de publicité

Plus de 25 marques différentes de détergents se trouvent actuellement dans le commerce et cette situation est déroutante. Tous les fabricants affirment en effet d'une façon détournée que leur produit est meilleur. Tous essaient de faire croire qu'ils y ont ajouté des ingrédients spéciaux pour un meilleur lavage. En outre, les différents produits sont empaquetés dans des boîtes de tailles si diverses qu'elles engendrent la confusion.

Le vocabulaire utilisé pour décrire les formats des boîtes de détergents manque d'uniformité. Cheer & Fab, par exemple, qualifient de "format géant" leur boîte contenant 2 livres 10 onces, alors que Dash applique ce qualificatif à une boîte contenant 4 livres 11 onces de détergent. Ce dernier format est qualifié par All de "format économique".

Les dépenses de publicité effectuées par les différentes firmes en vue d'ajouter à la perplexité de la consommatrice achetant ce produit indispensable au foyer ne sont pas connues.

VIMY

Le 6 décembre dernier eut lieu le service de Mme Paulette Regimbald, décédée à la suite d'un accident survenu quelques mois plus tôt. La défunte n'était âgée que de 23 ans. Son service fut chanté par M. l'abbé Richard Laplante, assité de Mgr Rooney de Westlock et de M. l'abbé A. Desjardins.

La défunte laisse dans le deuil son fils Michel, sa mère Mme Aurore Dusseault d'Edmonton, deux frères, Jacques et Jean de Vimy et trois soeurs, Mme A.H. (Françoise) Krauskopf de Morinville, Mme L. (Amanda) Toupin de Jeffersonville, Indiana et Mme H. (Germaine) Fortier d'Edmonton.

Les porteurs étaient MM. Léo Seguin, Arthur et Marcel St-Arnaud, Roger et Jean-Louis Tullier et Arthur Lachance.

Nos plus sincères sympathies à tous les membres de cette famille si durement éprouvée.

*****

D'autre part, Mme Aurore Dusseault et sa famille désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui ont assisté aux prières ou aux funérailles de même que ceux qui ont offert des messes ou des fleurs et les dames qui avaient préparé et ont servi le repas après l'inhumation.

*****

A tous nos malades, particulièrement à Mme Aimé Fortier et M. Yvon Pelletier hospitalisés à l'hôpital Immaculata de Westlock, nous désirons offrir nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

*****

M. et Mme Roland Seguin sont les heureux parents d'un petit garçon né le 5 décembre dernier. Félicitations!

*****

Mme Amanda Toupin de Jeffersonville, Indiana, était de passage à Vimy pour assister aux obsèques de sa soeur, Mme Regimbald, et devait ensuite retourner chez elle par avion.

FORT KENT

M. et Mme Hobart Brooks de Val Marie, en Saskatchewan, étaient récemment de passage chez M. et Mme Charles Spiess.

Etaient aussi de passage à Fort Kent, chez les familles Lionel et Réal Croteau, leur soeur, Mme Gérard Fillion, son époux et leur fille Roseline. Soeur Antoinette Servant, c.s.c., visitait sa soeur, Mme Réal Croteau.

M. Frank Bach de Calgary visitait son frère Robert et enfin, leurs enfants d'Edmonton visitaient M. et Mme William Chalut.

*****

Il y a eu une soirée organisée en vue de venir en aide à la famille de M. Maurice Regnier dont le foyer a été rasé par un incendie. Une somme totale de $231.00 fut amassée.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, DEMETRI SZEWCZUK, également connu sous le nom de DEMETRI SHEWCHUK, domicilié à EDMONTON, dans la province de l'Alberta où je suis POSTILLON, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour le changement de nom suivant:

Pour le changement de mon nom en DEMETRI SHEWCHUK.

Demetri Szewczuk
également connu comme
Demetri Shewchuk.



Voici deux des suspects arrêtés en rapport avec le meurtre de l'actrice Sharon Tate et de quatre autres personnes le 9 août dernier à Los Angeles. Tex Watson à gauche et Patricia Kerwinkel à droite, de 24 et 21 ans respectivement, sont tous deux membres d'une colonie de "hippies" de la Californie.

Aucun fonctionnaire n'a été congédié

OTTAWA - Pas un seul fonctionnaire n'a été mis à pied, malgré la déclaration faite par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau.

M. Guy d'Avignon, sous-directeur général du personnel auprès de la Commission de la fonction publique, a déclaré qu'aucun fonctionnaire ne sera licencié d'ici le mois de février.